



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

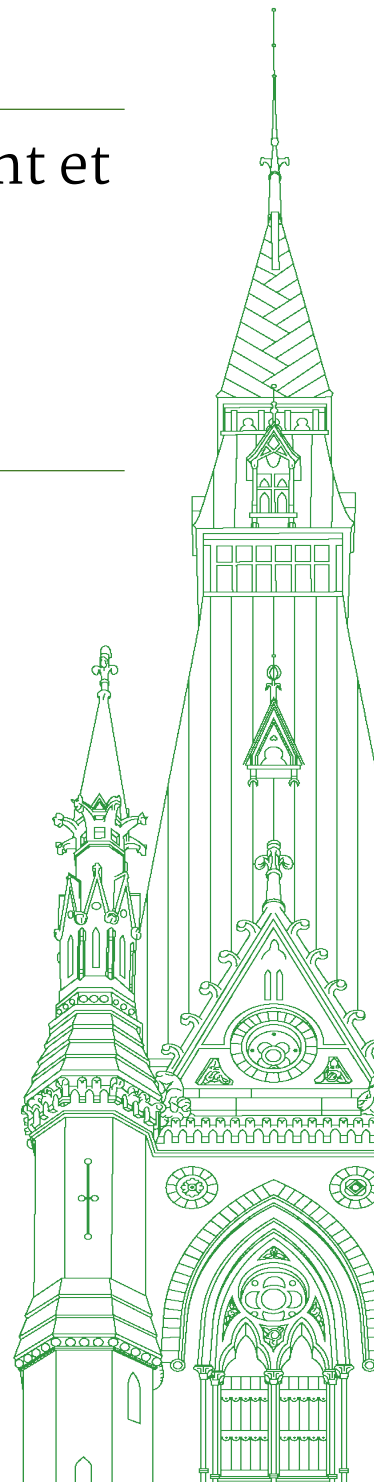
Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 047

Le jeudi 24 septembre 2026

Présidente : Shannon Miedema



Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 24 septembre 2026

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Shannon Miedema (Halifax, Lib.)): Nous allons commencer.

Bonjour à tous. Nous en sommes à la 47^e séance du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à un nouveau membre au sein du Comité. Il s'agit du député Jonathan Rowe.

Bienvenue. Nous sommes ravis de vous accueillir.

Je demanderais aux participants en personne de bien vouloir respecter les consignes de santé et de sécurité, telles qu'indiquées sur les cartes posées sur la table, afin d'éviter tout problème de son ou un effet Larsen.

Aujourd'hui, nous allons amorcer notre étude sur les rénovations pour améliorer l'efficacité énergétique pour les habitations, mais avant de commencer, j'aimerais régler la question de la demande de budget pour la participation du Comité à la COP31.

Le greffier a distribué une ébauche de budget détaillée qui sera présentée au Comité de liaison en vue d'obtenir les fonds nécessaires pour participer à la COP31, qui aura lieu à Antalya, en Turquie, au mois de novembre. Y a-t-il des questions concernant l'ébauche de budget qui sera proposée?

Monsieur Bonin, allez-y.

[Français]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Merci de cette initiative, madame la présidente.

J'ai fait des calculs rapides et je trouve que le montant par député est relativement important. Serait-il possible de nous fournir les prévisions qui ont permis d'arriver à ce montant? Je pense qu'on devrait indiquer clairement qu'il s'agit d'un montant maximal et qu'idéalement, on devrait tenter de réduire les coûts. Je n'ai cependant pas vu les prévisions.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Bonin, c'est le bureau du greffier qui a préparé ce budget. Compte tenu de la longue durée du vol, nous avons choisi l'option la plus confortable pour les députés qui se déplaceront, mais il s'agit là du montant maximal. Cette somme a été calculée en fonction d'une estimation de l'ensemble des coûts liés à ce déplacement. C'est la demande de budget que nous présenterons au Comité de liaison afin de voir s'il est disposé à accepter cette proposition.

Je dois obtenir l'accord du Comité avant même de pouvoir présenter cette demande. Ensuite, nous pourrions discuter du budget. Si des économies sont possibles, nous les examinerons bien sûr, mais

nous voulons nous assurer de présenter une demande de budget adéquate.

Monsieur St-Pierre, la parole est à vous.

[Français]

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): J'aimerais soulever deux points qui sont un peu dans la même veine que les commentaires de mon collègue du Bloc québécois.

Premièrement, j'aimerais voir la ventilation des montants. Si nous pouvons minimiser les coûts pour les contribuables, il est important que nous le fassions.

Deuxièmement, des fois, lors de ces voyages, il y a des frais d'interprétation. J'aimerais donc demander si ces frais seraient inclus ou non. Je pense qu'il y aurait des frais assez importants pour l'interprétation anglais-français. De notre côté, nous pensons que ce n'est pas essentiel.

Bref, je suis plutôt d'accord avec mon collègue qu'il faudrait voir si on peut réduire les dépenses. Comme plusieurs de mes collègues ici présents, j'ai déjà assisté à la COP, mais avec des moyens un peu moins généreux. Je suis donc très ouvert à l'idée de mettre un plafond à ce montant et de réduire les frais, si possible, pour les Canadiens.

• (1535)

La présidente: Merci, monsieur St-Pierre.

Le montant demandé est pour six personnes. Nous pouvons regarder cela davantage, mais il doit y avoir un consensus pour faire la demande.

Y a-t-il d'autres questions?

[Traduction]

Plaît-il au Comité d'adopter cette demande de budget destinée au Comité de liaison?

Des députés: D'accord.

La présidente: Fantastique. Merci. Nous allons donc présenter cette demande.

Nous allons maintenant commencer notre étude sur les rénovations pour améliorer l'efficacité énergétique pour les habitations.

Nous accueillons des témoins durant chacune des deux heures prévues pour la réunion. Nous recevons en personne Maya Papineau, professeure associée en économie, et, par vidéoconférence, Charles De Land, vice-président de la recherche au sein de la Canada West Foundation.

Chaque témoin dispose de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire. Quand il vous restera une minute, je vais vous l'indiquer ainsi, de même que lorsque votre temps sera écoulé et que vous devrez alors terminer. J'espère que cela vous sera utile.

La parole est d'abord à Mme Papineau.

Maya Papineau (professeure associée en économie, Carleton University, à titre personnel): Merci, madame la présidente.

Je remercie les membres du Comité de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui. Je m'appelle Maya Papineau. Je suis professeure associée en économie à l'Université Carleton, où mes travaux de recherche portent principalement sur l'économie de l'environnement et de l'énergie.

Une grande partie de mes recherches s'articule autour d'une question simple: comment le Canada peut-il réduire ses émissions de gaz à effet de serre tout en veillant à ce que les politiques que nous adoptons apportent des avantages concrets aux ménages canadiens? En m'appuyant sur mes travaux, je voudrais soulever trois points concernant la réduction des émissions provenant des bâtiments au Canada.

Tout d'abord, nous devons à la fois concevoir et évaluer les programmes d'investissement dans l'efficacité énergétique en fonction de ce qu'ils apportent réellement aux ménages canadiens, plutôt qu'en fonction de ce que les modèles de simulation prévoient qu'ils permettront d'atteindre. Dans le cadre d'une étude publiée récemment, dont je suis coauteure, nous avons examiné le programme canadien écoENERGIE Rénovation à l'aide de données détaillées relatives aux ménages. Il s'agissait d'une incarnation précédente du programme pour des maisons plus vertes. Nous avons constaté que les ménages participants avaient réduit leur consommation de gaz naturel de 20 % et que ces économies se sont maintenues pendant au moins une décennie. Les ménages ayant entrepris des travaux complets de rénovation de l'enveloppe du bâtiment ont réduit leur consommation d'environ 35 %.

Ces économies sont substantielles, mais nous avons également fait ressortir un élément qui devrait être pris en compte dans l'élaboration de futurs programmes fédéraux. Les économies réalisées par les ménages étaient nettement inférieures à celles qui leur avaient été annoncées avant qu'ils n'entreprennent les travaux de rénovation. Pour l'ensemble des rénovations, les économies d'énergie réelles ne représentaient qu'environ 60 % des prévisions des modèles. Dans le cas des rénovations complètes de l'enveloppe du bâtiment, les économies réelles étaient inférieures à moins de la moitié des prévisions. Ce constat est important, car les ménages prennent leurs décisions d'investissement en se fondant en partie sur les économies attendues. Si nous surestimons ces économies, nous risquons de surévaluer à la fois les avantages financiers personnels des travaux de rénovation et leur contribution à la réduction des émissions.

Des recherches antérieures menées aux États-Unis ont mis en évidence un écart similaire. Une étude a révélé que les différences dans la qualité du travail des entrepreneurs représentaient environ 43 % de l'écart entre les économies d'énergie prévues et celles effectivement réalisées. Il en ressort une leçon importante pour le Canada: nous avons besoin de données probantes indiquant quelles approches en matière de formation, de certification et d'assurance de la qualité des entrepreneurs contribuent à l'amélioration du rendement énergétique. Sinon, nous risquons de dépenser davantage de

fonds publics et privés sans parvenir aux économies d'énergie ou aux réductions d'émissions escomptées.

Deuxièmement, l'abordabilité doit constituer un critère central pour déterminer si la décarbonisation des bâtiments est un succès. À mesure que les ménages électrifient le chauffage et les transports, l'électricité devient le principal vecteur énergétique pour un nombre accru de services énergétiques essentiels. Cela rend les conséquences distributives des prix de l'électricité de plus en plus importantes. Nos recherches sur le programme écoENERGIE ont mis en évidence des écarts considérables dans les avantages dont les ménages ont bénéficié. Certains ménages ont dépensé des sommes importantes de leur poche pour des travaux de rénovation qui ont généré des économies sur les factures nettement inférieures aux prévisions. Parallèlement, les aides à la rénovation ont été réparties de manière relativement égale sur l'ensemble de la répartition de la richesse immobilière, au lieu d'être concentrées sur les ménages susceptibles d'être confrontés aux plus grandes difficultés liées à l'abordabilité.

Des recherches menées dans plusieurs pays ont montré que les coûts élevés de l'électricité résidentielle étaient associés à un soutien moindre de la population en faveur de politiques ambitieuses en matière d'énergies propres, tandis que d'autres études ont révélé que les coûts politiques des mesures de lutte contre le changement climatique dépendent, en grande partie, de la conception de ces mesures et de la question de savoir si les ménages sont protégés contre les répercussions régressives. À mesure que la décarbonisation progresse, nous devons évaluer l'évolution du montant total que les ménages dépensent pour chauffer leur foyer et bénéficier d'autres services énergétiques, ainsi que la manière dont ce montant est réparti.

Cela m'amène à mon troisième point. Nous avons besoin de données concrètes bien plus solides à mesure que la décarbonisation et l'électrification des bâtiments progressent. Les modèles technico-économiques sont indispensables à la planification, ne vous méprenez pas, mais ils reposent sur des hypothèses concernant le rendement des technologies, leur adoption et le comportement des consommateurs. Les vastes programmes de rénovation devraient donc également être considérés comme des occasions d'approfondir nos connaissances. Les gouvernements et les entreprises de services publics devraient, dans le respect des mesures de protection de la vie privée, faciliter la recherche en s'appuyant sur des données de haute qualité concernant la consommation énergétique réelle, l'adoption des technologies, les investissements dans le réseau électrique, les tarifs et les dépenses des ménages. Cela nous permettrait d'identifier quelles combinaisons de rénovations, de barème de taux, de développement de la main-d'œuvre et d'aides ciblées engendrent les plus grands avantages sociaux.

Je terminerai par trois principes pour la politique fédérale en matière de bâtiments. Premièrement, mesurer les résultats concrets. Évaluer les programmes en fonction des économies d'énergie réalisées, des réductions d'émissions et des avantages financiers pour les ménages. Deuxièmement, investir dans les personnes. La formation de la main-d'œuvre et les évaluations d'assurance de la qualité doivent être considérées comme faisant partie intégrante de la politique climatique. Troisièmement, faire de l'abordabilité un élément clé de la mesure du succès. Suivre les dépenses énergétiques totales des ménages et leur répartition, et non pas uniquement les prix de l'électricité.

Le Canada peut réduire considérablement les émissions de ses bâtiments, mais la pérennité des progrès dépendra de l'efficacité des investissements dans la pratique et de la mesure dans laquelle leurs avantages se répercutent sur les foyers et les budgets des ménages.

Merci. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

• (1540)

La présidente: Merci beaucoup, madame Papineau.

La parole est maintenant à M. De Land pour cinq minutes.

Je tiens à vous rappeler de ne pas parler trop vite, afin de faciliter le travail des interprètes.

Charles De Land (vice-président, Recherche, Canada West Foundation): D'accord. Je vais essayer.

Merci, madame la présidente.

Bonjour. Je m'appelle Charles De Land. Je suis vice-président de la recherche au sein de la Canada West Foundation. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui.

La Canada West Foundation est un groupe de réflexion apolitique qui œuvre pour que l'Ouest et l'ensemble du Canada soient plus forts, plus unis et plus prospères. Bien que je sois heureux de représenter cet organisme, je précise que les travaux de recherche sur lesquels s'appuient mes propos ont été menés en grande partie avant mon arrivée au sein de l'organisation.

Mes remarques s'appuient sur deux travaux de recherche dont je suis coauteur: une étude de 2022 portant sur les implications pratiques du remplacement du chauffage au gaz et au mazout dans les foyers canadiens, et une comparaison récente des prix de l'électricité à l'échelle du Canada. Mon message principal est simple. Le Canada devrait viser une consommation énergétique domestique réduite, une baisse des émissions et des habitations plus résilientes grâce à une politique rentable axée sur le rendement. L'objectif ne devrait pas être d'imposer une technologie particulière, d'interdire une source d'énergie ou de partir du principe que des subventions supplémentaires constituent la solution dans tous les cas.

Le chauffage des pièces et de l'eau représente la quasi-totalité des émissions directes du secteur résidentiel. Des mesures telles que l'étanchéité à l'air, l'isolation et l'utilisation d'appareils plus performants permettent de réduire la quantité d'énergie nécessaire pour assurer la sécurité et le confort dans une maison. Elles permettent également de réduire la taille et le coût des appareils de chauffage choisis par chaque ménage.

Il convient de bien cerner l'ampleur et le coût d'une électrification complète du chauffage des pièces et de l'eau. En 2022, nous avons estimé que l'électrification du chauffage des pièces et de l'eau dans les habitations émettrices de gaz à effet de serre au Canada d'ici 2050 nécessiterait plus de 400 000 travaux de rénovation par année. Il s'agit d'une estimation, et non d'une prévision ou d'une directive. L'idée est simplement d'illustrer le problème qui se pose, à savoir qu'une approche reposant sur une seule technologie serait coûteuse, exigeante sur le plan opérationnel et peu susceptible d'être la solution la moins onéreuse.

Les coûts des combustibles et la fiabilité sont également des éléments importants. La récente analyse des prix de l'électricité à laquelle j'ai participé en tant que coauteur a mis en évidence des différences provinciales substantielles en matière de coûts du réseau, reflétant les disparités sur le plan des ressources, les infrastructures

vieillissantes, la conception du marché, la réglementation et les politiques publiques. En 2023, par exemple, dernière année couverte par notre étude, les coûts normalisés estimés du réseau allaient d'environ 76 \$ par mégawattheure au Québec à 225 \$ en Alberta. Ces chiffres ont depuis considérablement baissé.

Les thermopompes pourraient constituer une bonne option dans de nombreux foyers, notamment lorsqu'elles sont associées à une bonne isolation et étanchéité à l'air, mais l'électricité n'est pas nécessairement abordable, fiable ou disponible dans toutes les provinces, dans toutes les communautés ou durant toutes les saisons. Les politiques ne devraient pas interdire des combustibles ni imposer un choix unique de combustible. Dans certaines circonstances, les appareils au gaz à rendement élevé ou les systèmes hybrides combinant une thermopompe et une fournaise au gaz peuvent réduire les émissions à un moindre coût initial, garantir un chauffage fiable en cas de froid extrême et contribuer à gérer les pics de consommation d'électricité en hiver.

La qualité est essentielle. Une même mesure de rénovation peut donner des résultats très différents selon le bâtiment, la qualité de son évaluation et de sa conception, l'installation, la mise en service et le savoir-faire de l'entrepreneur. Les programmes financés à même les fonds publics devraient se concentrer sur des résultats vérifiés, et non pas simplement sur le nombre de subventions octroyées, d'évaluations réalisées ou d'appareils installés.

Les nouvelles constructions méritent également qu'on s'y intéresse. Il est généralement moins coûteux d'intégrer dès le départ, lors de la conception et de la construction, une enveloppe de bâtiment à haut rendement, des appareils de chauffage et une capacité électrique suffisante, plutôt que d'apporter des améliorations ultérieurement. Des maisons neuves de meilleure qualité permettent d'éviter des coûts de rénovation futurs et de mieux protéger les acheteurs contre des factures d'énergie élevées.

Je vais exposer cinq principes sur lesquels le Comité pourra se pencher.

Tout d'abord, il convient de définir des objectifs en matière de consommation d'énergie, d'émissions, d'abordabilité, de confort, de résilience et de fiabilité, plutôt que des exigences spécifiques à un combustible donné.

Deuxièmement, évaluer le rapport qualité-prix. Évaluer les coûts par gigajoule économisé et par tonne d'émissions réduites, tout en tenant compte des effets sur les factures d'énergie, les pics de la demande d'électricité, le confort et la résilience. Cette évaluation devrait également prendre en compte les contraintes administratives et le temps nécessaire aux gouvernements et aux ménages pour utiliser les programmes.

Troisièmement, éviter les futurs coûts de rénovation grâce à des constructions neuves de meilleure qualité et à des informations transparentes à l'intention des consommateurs.

Quatrièmement, préserver la liberté de choix des consommateurs parmi les technologies et les sources d'énergie qui répondent à des normes de rendement transparentes et qui sont adaptées à la situation de chaque foyer.

Cinquièmement, recourir aux aides publiques de manière ciblée, là où existent de véritables obstacles. Il s'agit notamment des faibles revenus, des mesures incitatives partagées entre locataires et propriétaires, des conditions propres aux régions éloignées et nordiques, ainsi que des besoins en matière de santé et de sécurité que les incitatifs habituels axés sur le marché ne prennent pas en compte. Les vastes programmes de subventions doivent bénéficier au public et ne pas simplement engendrer un transfert des coûts des factures d'énergie aux contribuables.

En résumé, le Canada a besoin d'une approche pratique, transparente et adaptée aux spécificités régionales en matière d'efficacité énergétique des habitations, afin d'aider les Canadiens à réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions au coût le plus bas possible, tout en préservant la fiabilité, l'abordabilité et la liberté de choix.

Merci. Je serai ravi de répondre à vos questions.

• (1545)

La présidente: Merci, monsieur De Land.

Nous allons maintenant passer aux questions des membres du Comité. La parole est d'abord à M. Leslie pour six minutes.

Allez-y.

Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Merci, madame la présidente.

Je vais d'abord m'adresser à vous, madame Papineau.

Je crois savoir que vous avez récemment publié un article intitulé « Household benefits from energy efficiency retrofits », dans lequel vous avez comparé les économies prévues avant le début des travaux avec celles réellement réalisées par les ménages sur leur facture d'énergie. L'un des points marquants que je retiens, c'est que les économies réelles de gaz naturel n'ont représenté qu'environ 60 % de ce qui avait été prévu. Est-ce exact?

Maya Papineau: C'est exact.

Branden Leslie: Pour ce qui est de l'enveloppe énergétique de manière plus approfondie, dans son ensemble, l'écart est encore plus prononcé, n'est-ce pas?

Maya Papineau: Pour l'ensemble des rénovations de l'enveloppe, oui, en effet.

Branden Leslie: Quelles sont certaines des rénovations que vous avez trouvées beaucoup moins efficaces pour le propriétaire de maison qui envisage de faire ces investissements?

Maya Papineau: Les rénovations les moins efficaces étaient l'isolation du sous-sol ainsi que les fenêtres et les portes en particulier.

Branden Leslie: Les fenêtres et les portes...

Maya Papineau: Il existe deux types d'isolation de sous-sol: l'isolation des en-têtes puis l'isolation des fondations. Le résultat des deux était de zéro statistiquement, si je me souviens bien, tout comme les fenêtres et les portes qui ne procuraient aucune économie d'un point de vue statistique.

Branden Leslie: Merci de la réponse. J'étais un peu surpris à propos des fenêtres et des portes...

Maya Papineau: Comme beaucoup de monde.

Branden Leslie: ... mais je vous suis reconnaissant du travail que vous avez accompli.

Le gouvernement dit que son nouveau programme de rénovations qui est en cours pourrait permettre aux ménages d'économiser entre 300 et 1 700 \$ par année. Comment les Canadiens devraient-ils traiter les économies proposées? S'agit-il vraiment juste — d'après les données que vous avez présentées ici — d'une estimation jusqu'à ce que nous voyions la facture après coup dans le monde réel?

Maya Papineau: À l'heure actuelle, l'approche fondée sur le modèle demeure la principale façon d'offrir de l'information aux Canadiens à propos des économies provenant de l'efficacité énergétique et d'autres investissements de la politique climatique. Des collègues et moi-même avons approché de nombreux fonctionnaires pour proposer une manière plus efficace de concevoir des politiques. Cela s'inscrit dans ce que j'ai mentionné dans ma déclaration liminaire. À mesure que nous intensifions nos efforts et que nous déployons des programmes d'efficacité énergétique et d'autres programmes, nous devrions établir un mécanisme d'évaluation pour parvenir aux bons chiffres et offrir ces avantages aux ménages canadiens.

Branden Leslie: À votre connaissance — on dirait que votre étude a porté sur 20 000 maisons —, en est-il le moins question dans le cadre du programme actuellement offert aux provinces, pour offrir le programme aux entrepreneurs?

Maya Papineau: À l'heure actuelle, non, on n'a pas apporté de changement. Je vais apporter des précisions. Nous avons 20 000 maisons. Elles étaient toutes des maisons unifamiliales dans une ville de l'Alberta, à Medicine Hat. Je crois qu'il y en a juste un peu moins de 1 500 qui ont fini par être rénovées. Nous avons donc des données sur 1 500 maisons; elles provenaient de toutes les personnes qui ont participé au programme. Il n'y a pas eu 20 000 personnes qui ont fait des rénovations.

Branden Leslie: Cela demeure un vaste échantillon, mais vous dites que nous devrions en avoir un plus grand puisque nous avons une expérience en cours dans la vraie vie.

Maya Papineau: Il nous en faut plus, exactement. Plus particulièrement, par exemple, lorsqu'il est individuellement question de ces rénovations, si nous voulons cerner les plus efficaces... Nous avons eu de la difficulté avec ce que nous pourrions appeler l'« intervalle de confiance ». Plus l'échantillon est petit, lorsqu'on commence à ventiler les données sur les rénovations individuelles, plus la variation statistique sera importante, et il sera plus difficile de dire quelle est la rénovation la plus efficace à recommander à un ménage donné, car il y a beaucoup d'hétérogénéité dans les ménages que les modèles, presque par définition, ne peuvent pas mesurer. L'avantage des grands échantillons de données est qu'ils reflètent l'hétérogénéité des ménages canadiens.

Branden Leslie: L'une de mes craintes lorsque nous avons ces projets à gros chiffres, c'est que lorsqu'ils sont terminés, on dit: « Nous avons consacré un certain nombre de millions de dollars à quelque chose. » Qu'aimeriez-vous voir avant de dire qu'un programme de rénovations s'est traduit comme promis par des économies? Quelle est la façon la plus simple de le déterminer?

De toute évidence, je sais que votre travail est essentiel dans ce domaine. Les personnes qui le font doivent présenter des factures d'énergie puis faire une sorte de mise au point pour les climats plus froids et les climats plus chauds, n'est-ce pas? Comment cela fonctionne-t-il selon vous?

• (1550)

Maya Papineau: Pour ce faire, il faut prévoir des essais contrôlés randomisés avant même que le programme ne soit déployé. C'est ce que nous avons proposé à Ressources naturelles Canada. Il nous a fallu quelques années, mais nous sommes venus à bout de la réticence. Des changements s'opèrent. Si je comprends bien, l'Office de l'efficacité énergétique pourrait se retrouver à Environnement Canada.

Il s'agissait vraiment d'établir des essais contrôlés randomisés dans lesquels la méthodologie actuelle est comparée en s'appuyant sur le modèle HOT2000. C'est un modèle très vieux. Il a plus de 30 ans. Je travaille avec des ingénieurs qui m'ont essentiellement dit que des modèles plus récents sont disponibles, donc même ce modèle proprement dit...

On veut comparer la situation actuelle à une solution de rechange dans laquelle on utilise de grands échantillons de données anonymes de consommateurs de services publics et élaborer des algorithmes en fonction des anciennes caractéristiques d'adoption et des caractéristiques des ménages qui utilisent les données d'évaluation foncière accessibles au public. On compare ensuite ces deux approches: l'algorithme mis à jour et les choses telles qu'elles le sont actuellement. On peut ainsi déterminer en quoi il est avantageux de passer à cette méthode statistique.

Un de mes collègues de travail, en parlant à différentes personnes dans l'appareil gouvernemental, a mené, au moyen de données américaines, une étude de simulation qui a permis de déterminer que le taux de réalisation est passé de 56, je crois, à 80 %. Bien entendu, nous devons en faire l'essai sur le terrain et effectuer un essai contrôlé randomisé. Ce serait la manière de déployer un programme et de cerner la meilleure façon de procéder et de favoriser le bien-être pour que les ménages contribuent à l'atteinte de la carboneutralité et de la décarbonation.

Branden Leslie: Cela nous aiderait plus tard à comprendre ce qu'il en est à mesure que nous élaborons plus de programmes.

Maya Papineau: Absolument.

Branden Leslie: Au bout du compte — j'espère que vous serez d'accord —, il serait utile que le gouvernement publie ces données pour que nous puissions voir les économies réalisées pour l'économie et les familles qui adoptent ces programmes, ces nouvelles technologies et ces rénovations, par rapport à ce qui a été dépensé. Nous pourrions ensuite déterminer s'il s'agit d'une bonne utilisation de l'argent des contribuables et si cela a vraiment fonctionné dans le monde réel. Ai-je bien compris?

Maya Papineau: Absolument. C'est la méthode scientifique, mais cela nous aiderait aussi à savoir combien d'argent nous devrions affecter au secteur de la construction résidentielle par rapport aux autres secteurs de l'économie.

Branden Leslie: Merci.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Leslie.

Nous allons maintenant passer à M. Fanjoy pour six minutes.

Bruce Fanjoy (Carleton, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins d'être ici avec nous pour participer à cette importante étude.

J'ai proposé cette étude sur les rénovations écoénergétiques résidentielles puisque j'ai vu la différence que la réduction de la demande dans une habitation peut avoir en électrifiant toutes les

choses qui nécessitent de l'énergie. Quand j'ai compris à quel point c'était important, j'ai été déçu de devoir me limiter à une seule maison.

J'ai hâte de vous entendre, madame Papineau, sur la façon dont nous reconnaissons que chaque rénovation est différente ainsi que sur la manière dont le travail qui est fait peut varier, ce qui détermine parfois à quel point une rénovation est efficace. Dans pratiquement tous les cas, je pense que nous parlons de degrés d'économies; nous ne parlons pas d'un échec.

Maya Papineau: Ce n'est pas dans tous les cas, mais oui, dans de nombreux cas.

Bruce Fanjoy: Nous voulons améliorer le taux de succès et en faire plus. Comment pouvons-nous faire plus de rénovations pour que les Canadiens puissent profiter de coûts énergétiques réduits et pour que nous puissions aider à réduire nos émissions?

Maya Papineau: En ce moment, je pense qu'il existe des technologies manifestement avantageuses.

Les thermopompes devraient être offertes de manière ciblée, mais dans un programme à très grande échelle. C'est ce que je recommanderais. Une fois de plus, l'évaluation fait partie du programme.

Nous avons constaté que les investissements dans l'étanchéité à l'air étaient très rentables. Les ménages n'ont pas tendance à économiser beaucoup, c'est un investissement très rentable pour eux. Il serait avantageux de combiner des technologies au coût initial plus élevé avec des rénovations à faible coût qui auront un effet immédiat pour les gens dans leur maison.

Je pense vraiment que pour parvenir au point où nous sommes persuadés que nous pouvons procéder à plus grande échelle et offrir de l'énergie à prix réduit, ou du moins des prix qui n'augmentent pas, nous devons appuyer nos programmes de rénovations... Je vais peut-être vous donner un peu de contexte. Dans le système actuel, lorsque quelqu'un procède à une vérification du rendement énergétique, on lui montre sa feuille de route d'efficacité énergétique et on lui recommande une série de mesures. À l'heure actuelle, ce sont les données que nous utilisons, et la façon dont ces recommandations sont présentées aux ménages est ce qui a mené au taux de réalisation de 60 %. Nous voulons que ce taux soit beaucoup plus élevé.

Pour procéder à plus grande échelle, nous devons établir une meilleure feuille de route, ce qui procurera des avantages aux ménages. Naturellement, tant que le prix de l'énergie n'augmente pas, si nous leur offrons certains remboursements, nous pourrions même lancer une étude pour cerner l'élasticité d'un autre... Dans quelle mesure un autre dollar remboursé augmente-t-il la participation? On peut insérer, dans une étude très bien conçue, ex ante, un mécanisme pour déterminer la meilleure façon de procéder à plus grande échelle. C'est la marche à suivre que je recommanderais.

• (1555)

Bruce Fanjoy: Merci.

Comment voyez-vous la place des rénovations écoénergétiques résidentielles dans la stratégie d'électrification du gouvernement et nos objectifs pour doubler la taille du réseau électrique au cours des deux ou trois prochaines décennies?

Maya Papineau: Je participe actuellement à un projet pour déterminer la consommation réalisée au moyen de thermopompes à Toronto. Nous collaborons avec Toronto Hydro. Je ne vois pas nécessairement, en ce moment, de conflit entre les rénovations éco-énergétiques — l'objectif du Canada de poursuivre le déploiement de ces programmes — et l'électrification.

Dans la dernière mouture du programme pour des maisons plus vertes, on ne pouvait pas obtenir de remboursement pour un appareil de chauffage au gaz, et c'était la bonne chose à faire, je crois. Il est correct de promouvoir les thermopompes au détriment des appareils de chauffage au gaz. Une fois de plus, à grande échelle, nous voulons être en mesure de cerner la corrélation entre les caractéristiques d'une maison et les économies attribuables à une thermopompe. Il nous faut encore une fois des données volumineuses pour obtenir la réponse dans le but de recommander aux ménages une série de rénovations ciblées qui seront avantageuses pour eux.

Bruce Fanjoy: Vous avez mentionné la collectivité de Medicine Hat et dit qu'on y a fait un certain nombre de rénovations. Nous entendons souvent dire que les thermopompes ne fonctionnent pas aussi bien par temps froid. Il fait très froid ici l'hiver, et la mienne fonctionne toujours bien. On a maintenant prouvé qu'elles fonctionnent — je parle des thermopompes pour temps froid — en Alberta, n'est-ce pas?

Maya Papineau: Je dirais que oui. J'ai des collègues qui ont opté pour une thermopompe à Ottawa, et ils n'ont pas de système d'appoint.

Si vous le permettez, je vais vous faire part d'une petite anecdote qui se rapporte à la formation des entrepreneurs.

Mes parents vivent à Vancouver, en Colombie-Britannique, et leur système de climatisation a lâché l'été dernier. Ils ont fait venir un entrepreneur pour obtenir des recommandations. Leur appareil de chauffage était également un peu vieux. L'entrepreneur de la vallée du bas Fraser, à Vancouver, leur a dit qu'ils devraient se procurer une thermopompe. Mon père a dit qu'il allait s'en acheter une. Je lui ai dit que c'était formidable. Il a ensuite ajouté que l'entrepreneur leur a dit qu'ils avaient besoin d'un appareil de chauffage d'appoint, que ce serait gratuit pour eux parce qu'ils allaient obtenir 5 000 \$ pour l'appareil de chauffage. J'étais stupéfaite, car à Vancouver, c'est une décision qui n'a absolument rien de rationnel. Le nom de l'entreprise était Pioneer Gas. Je ne sais pas si d'une certaine façon...

Quoi qu'il en soit, c'est juste une anecdote pour vous. Mon temps est écoulé.

La présidente: Merci, monsieur Fanjoy.

[Français]

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour six minutes.

Patrick Bonin: Je vous remercie d'être parmi nous, madame Papineau.

Pouvez-vous nous expliquer un peu en quoi la rénovation verte des bâtiments en vue d'une décarbonation et d'une meilleure efficacité énergétique est une mesure qui peut alléger le coût de la vie et améliorer l'abordabilité?

Maya Papineau: Je vais répondre en anglais, parce que toute ma formation en économie s'est déroulée en anglais.

Patrick Bonin: Vous parlez très bien français.

Maya Papineau: Merci, mais je ne suis pas si bonne lorsque je dois utiliser des termes économiques.

• (1600)

[Traduction]

Il s'agit des coûts initiaux par rapport aux économies sur la facture. Ce que vous voulez vraiment faire, c'est encourager les gens à comprendre en quoi consistent les économies sur la facture au fil du temps, car on a tendance à se concentrer sur ce qui saute le plus aux yeux. Ce qui ressort le plus, malheureusement, c'est le coût initial de l'achat d'une thermopompe pour plusieurs milliers de dollars. Bien entendu, c'est un appareil très efficace sur le plan énergétique, et il pourrait vous aider à faire des économies importantes sur vos factures au fil du temps, mais le message ne s'est pas rendu jusqu'aux ménages dans certains segments du secteur de l'habitation, ni aux gens à faible revenu et de la classe moyenne. Pour eux, c'est un investissement tout à fait impossible sans remboursements, et c'est la raison pour laquelle je suis en faveur du maintien des programmes d'efficacité énergétique. La question est: dans quelle mesure peut-on démontrer aux ménages l'abordabilité de ces appareils pour les convaincre de les adopter?

[Français]

Patrick Bonin: Est-ce que les programmes qui sont présentement en place avantagent les ménages propriétaires? Est-ce qu'ils couvrent tout le monde, ou est-ce qu'ils ne s'adressent qu'aux personnes à faible revenu et il n'y a pas vraiment de programme pour la classe moyenne?

Maya Papineau: Le programme écoÉNERGIE était offert à tout le monde, mais c'étaient les propriétaires qui devaient faire les investissements.

[Traduction]

Dans le cadre de notre étude, nous voulions éviter le problème des incitatifs partagés propriétaire-locataire.

[Français]

Par conséquent, nous avons exclu de notre étude les appartements et les immeubles d'habitation où résident plusieurs ménages, comme les maisons de ville. Alors, nous nous sommes vraiment concentrés sur le secteur unifamilial. Nous avons constaté que la participation était au maximum pour les ménages à revenu moyen. Par contre, le rendement de ce segment de la population pour ce qui est de la réduction de la consommation d'énergie était presque au minimum, comparativement aux autres participants.

[Traduction]

Nous en avons déduit qu'il y avait une combinaison de sélection non observée et de caractéristiques du rendement énergétique des maisons qui amenait les ménages qui participaient beaucoup à réaliser moins d'économies. Nous avons donc conclu que, comme il ne s'agissait pas d'une étude dans le cadre de laquelle nous avions effectué un essai contrôlé randomisé, il y avait une sélection non observée. C'est un problème typique avec lequel on se retrouve si on ne procède pas à cet essai au préalable.

Nous ne pouvons pas tester notre hypothèse, car il s'agissait de données a posteriori, mais il est probable que les gens prévoyaient de toute façon de réaliser des travaux de rénovation et qu'ils en ont profité pour, par exemple, remplacer la fournaise ou installer un climatiseur écoénergétique, et pourquoi pas, obtenir un remboursement. Cela pose un problème pour déterminer quels sont les ménages qui devraient procéder à ces investissements et obtenir un remboursement, et ceux qui l'auraient fait de toute façon. Nous ne voulons pas recenser les opportunistes. Nous voulons également nous assurer que les ménages à très faible revenu bénéficient de remboursements ciblés.

[Français]

Patrick Bonin: Vous parliez au passé. Cependant, le programme actuel est limité aux gens à faible revenu.

Serait-il préférable qu'il y ait quand même quelque chose pour la classe moyenne?

Maya Papineau: Absolument. Je pense que la classe moyenne devrait aussi recevoir des subventions. Par contre, notre étude a montré que, bien que les ménages de la classe moyenne aient participé au programme en grand nombre, ils en ont tiré presque le minimum pour ce qui est de réduire leur consommation d'énergie. Alors, c'est une question de cas. C'est pour ça que je suggère qu'on fasse des études pour identifier et recommander

[Traduction]

un ensemble de remboursements qui se traduira par des économies maximales pour les ménages.

[Français]

Patrick Bonin: Quand vous parlez de votre étude, parlez-vous de la recherche de 2024 qui portait sur les avantages pour les ménages?

Maya Papineau: Ça a été publié en 2025.

Patrick Bonin: Pouvez-vous envoyer par écrit les résultats de cette recherche au Comité?

Maya Papineau: Absolument.

Patrick Bonin: Merci.

Dans votre conclusion, entre autres, je pense que vous faisiez allusion au fait qu'il y avait des effets régressifs à certains égards.

Pouvez-vous nous en parler?

Maya Papineau: Oui.

[Traduction]

Nous avons déterminé que, techniquement, les remboursements maximaux offerts à un ménage dans le cadre de ce programme — comme dans l'Initiative des maisons plus vertes et sans doute dans le programme actuel que je ne connais pas très bien — sont de 5 000 \$. Nous avons constaté que les gens, en moyenne, sous-utilisaient vraiment les remboursements par rapport à ce qu'ils pouvaient obtenir. Ils pouvaient obtenir jusqu'à 5 000 \$ en moyenne, et cela ne variait pas en fonction de la répartition de la richesse, soit l'aspect régressif. En moyenne, les ménages de toutes les tranches de richesse ont reçu environ 1 100 \$ en remboursement. Si on veut cibler les ménages à faible revenu, on doit accorder des remboursements plus élevés à ces ménages.

• (1605)

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Je cède maintenant la parole à M. Ross pour cinq minutes.

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci, madame Papineau, pour cette discussion. C'était très intéressant.

J'ai été journalier dans l'industrie de la construction il y a longtemps. Mon frère est un menuisier certifié Sceau rouge, et j'étais son bras droit, mais on me faisait sans cesse la leçon sur la façon d'isoler les maisons. J'ai très rarement obtenu la note de passage pour les raisons que vous venez de mentionner, soit l'efficacité énergétique pour garder une maison au chaud. Je suis assez surpris d'entendre que l'isolation est plus rentable pour le propriétaire qu'une rénovation, même si ce n'est pas toujours le cas, bien sûr.

Votre étude a-t-elle porté sur des ménages dans les réserves des Premières Nations?

Maya Papineau: Non. Nous avons collaboré avec la Ville de Medicine Hat, de sorte que tous les ménages se trouvaient dans les limites de la ville. Nous n'avions pas accès aux données des réserves, mais nous serions heureux de collaborer avec elles à l'avenir. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux partenaires.

Je participe en fait à un projet au Yukon. L'Université du Yukon y participe aussi. Une collectivité appelée Old Crow connaît des problèmes. Elle s'électrifie mais elle se retrouve maintenant avec un problème de charge. Comme elle a poussé l'électrification au maximum, la charge électrique est si élevée qu'elle ne peut pas l'absorber. Le problème qu'elle a maintenant est qu'elle ne peut pas obtenir d'investissements supplémentaires pour le transport afin d'augmenter la charge électrique.

Ellis Ross: Le fondement de votre étude est intéressant. On veut essentiellement réduire les émissions et régler le problème de l'abordabilité, ce qui est toujours un exercice d'équilibre. Dans votre étude, aviez-vous un échantillon représentatif des différents types de maisons en fonction de leur âge, c'est-à-dire de leur année de construction?

Maya Papineau: Oui. Nous avons l'année de construction de toutes les maisons dans la valeur foncière évaluée. Je ne l'ai pas sous les yeux, mais je pense que les maisons dataient en moyenne de 1980. Il y en avait de plus anciennes et de plus récentes.

Ellis Ross: À Kitimat, une ville industrielle, certaines maisons ont été construites dans les années 1950, alors elles ont les mêmes problèmes que ceux dont vous venez de parler.

Votre étude a porté sur la stratégie de rénovation qui a été mise en place. Elle a révélé que la rénovation de l'enveloppe complète du bâtiment a permis de réduire la consommation de gaz naturel, mais que les économies d'énergie réalisées ne correspondaient qu'à environ 60 % des économies prévues. Y a-t-il une corrélation entre ces économies et les émissions?

Maya Papineau: Nous n'avions pas de données sur les émissions dans notre étude. Cela ne veut pas dire que je ne recommande pas d'intégrer ces données, mais il est en fait assez complexe d'obtenir un portrait des émissions, en ce sens qu'il faut alors examiner les facteurs d'émission marginaux, et pas seulement les moyennes, pour obtenir une mesure exacte de leur réduction réelle. D'un point de vue presque mécanique, cependant, je peux dire que si les économies réalisées sont inférieures aux prévisions, alors bien sûr, la réduction des émissions sera elle aussi inférieure aux prévisions.

Ellis Ross: En regardant les données et vos commentaires, j'ai presque l'impression que, dans le cadre d'une approche par étapes, surtout dans les régions plus froides, il vaut mieux commencer par avoir une maison vraiment bien isolée avant d'envisager des travaux de rénovation écoénergétique, ou est-ce que cela peut se faire en parallèle?

Maya Papineau: Je pense que c'est une excellente question. C'est une question empirique, et il faudrait faire une étude pour le savoir. À l'heure actuelle, nous n'avons pas suffisamment de données pour l'affirmer avec certitude. Bien sûr, encore une fois, il existe des prévisions issues de modèles. Certains modèles émettent des hypothèses concernant les fuites d'air d'une maison et le réglage du thermostat utilisé par les occupants, mais il s'agit d'hypothèses qui, dans bien des cas, ne s'appliqueront pas à la plupart des foyers.

Ma réponse n'en est pas vraiment une. Nous ne le savons pas encore pour l'instant. Je dirais simplement que, comme nous avons constaté que plusieurs travaux d'isolation n'ont pas donné les résultats escomptés — soit un rendement statistiquement nul, par exemple, pour l'isolation des sous-sols —, on conseille à beaucoup de gens d'isoler leur maison et d'installer une thermopompe...

• (1610)

Ellis Ross: Il me reste 30 secondes. Puis-je poser une question à ce sujet? Dans notre région, on utilisait la mousse dure pour isoler le sous-sol. Est-ce que cela fait une différence si l'on utilise un isolant adhésif, comme l'uréthane?

Maya Papineau: On ne sait pas quel type d'isolant a été utilisé. Nous connaissons la valeur obtenue, mais nous ne connaissons pas le type d'isolant.

Pour terminer rapidement, je dirais qu'il vaut clairement mieux installer une thermopompe dès maintenant, plutôt que d'attendre de savoir si on doit ou non isoler son logement avant d'en installer une.

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Watchorn, vous avez la parole pour cinq minutes.

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci, madame la présidente.

Madame Papineau, je vous remercie de votre présence. Vos propos sont très intéressants. J'aimerais creuser la question juste un petit peu.

Vous avez dit que le fait de changer les portes et fenêtres d'une maison ne donnait pas les résultats escomptés. On a tendance à penser que ce sont les ouvertures d'une maison qui pèsent dans la balance.

Comment avez-vous déterminé que ce n'était pas aussi efficace qu'on le croyait?

Maya Papineau: C'était une approche économétrique. Les données que nous avions démontraient une régression. Je n'ai pas les

données devant moi, mais celles-ci portaient sur une centaine de personnes qui avaient décidé de remplacer leurs portes, leurs fenêtres ou les deux.

Il n'y a pas que notre étude qui a démontré que les rendements étaient plus faibles que ce qui avait été prédit. En fait, je peux vous parler d'une autre étude que nous avons faite. Nous avons évalué 39 ouvrages de la littérature où on s'était aussi penché sur l'investissement dans de nouvelles portes et de nouvelles fenêtres. Le résultat était le même dans plusieurs cas, c'est-à-dire que cela n'avait mené à aucune réduction de la consommation d'énergie.

Comme je l'ai dit plus tôt en répondant à M. Bonin, nous n'avions pas fait d'essais contrôlés randomisés à l'avance. Nous ne pouvions donc pas vraiment savoir si le fait de recevoir de l'argent pour changer leurs portes ou leurs fenêtres avait influé sur la décision des gens de faire ou non ces rénovations. Ils avaient peut-être fait les rénovations même s'il n'y avait pas de fuite d'air. On ne peut pas déterminer ça sans avoir établi à l'avance un système d'évaluation ou offert les investissements de manière aléatoire aux ménages.

Tim Watchorn: C'est intéressant.

Je vais appuyer vos propos: à la maison, nous n'avions que des plinthes chauffantes, mais, il y a deux ans, j'ai ajouté une thermopompe et, juste en faisant ça, nous avons réduit de 40 % notre consommation d'électricité.

Avant d'être élu au fédéral, j'étais maire. Dans ma circonscription, il y a un maire qui est très proactif sur le plan des rénovations. Il a essayé de faire adopter un règlement visant à interdire les systèmes de chauffage au gaz. Son nom est Paul Germain. Il tenait à ce qu'on installe des thermopompes dans les maisons neuves seulement. Il s'est heurté à une barrière: Énergir, une compagnie de gaz au Québec. Celle-ci a poursuivi la Ville de Prévost pour qu'elle change son règlement, parce qu'elle trouvait que c'était inéquitable. Finalement, ils ont conclu une entente à l'amiable.

Comment les villes ou les provinces qui veulent être proactives sur le plan de l'efficacité énergétique peuvent-elles travailler avec le gouvernement pour obtenir les meilleurs résultats pour les Canadiens?

Maya Papineau: C'est une bonne question.

Ça prend une politique de transformation du marché. Il faudrait que le fédéral mette en place un règlement comme celui que ce maire a essayé de mettre en place dans sa ville, afin qu'on ne puisse pas acheter des fournaises et des chauffe-eau. Cependant, je pense qu'on n'en est pas encore là. Nous sommes au Parlement. Il faut tenir compte des électeurs. Ultimement, si on pouvait démontrer les bienfaits de l'efficacité énergétique et de la stabilité des prix, je pense que ce serait une bonne idée de mettre en place, un jour, une politique de transformation du marché.

Tim Watchorn: J'ai aussi le défaut d'être ingénieur. Vous avez dit que vous aviez regardé certains modèles plus avancés que les modèles utilisés à l'origine. Qu'est-ce qui a changé, dans les modèles? Quels autres critères ont été intégrés dans ces modèles pour que ceux-ci soient plus réalistes?

Maya Papineau: La réponse courte est que je ne le sais pas. J'ai des projets qui sont interdisciplinaires, et il y a aussi des ingénieurs dans le groupe. Moi, je ne suis pas une experte de ces modèles. Avec des données, je fais des régressions et des analyses statistiques et je travaille sur de l'apprentissage automatique, de l'intelligence artificielle, et ainsi de suite.

On dit tout le temps que le modèle utilisé est un peu ancien et qu'on devrait utiliser un autre modèle, par exemple. D'après moi, ça ne va pas résoudre le problème. Encore une fois, c'est une question empirique: est-ce qu'un nouveau modèle serait utile ou non?

• (1615)

Tim Watchorn: J'aimerais vous poser une dernière petite question.

Avez-vous évalué s'il y avait des différences, sur le plan énergétique, entre les maisons préfabriquées et les maisons construites directement sur place?

Maya Papineau: Nous n'avons pas ces données.

Tim Watchorn: D'accord.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Madame Papineau, mon collègue a parlé, entre autres, du projet de règlement de Prévost. La Communauté métropolitaine de Montréal a bougé à cet égard, et le gouvernement du Québec a également annoncé une intention. Vous sembliez dire qu'on n'était pas vraiment rendu là, mais, selon ce que je comprends, l'électrification et les thermopompes sont avantageuses pour les ménages, sur le plan financier.

Qu'est-ce qui fait qu'on n'est pas rendu là? Il y a d'autres États dans le monde qui bougent à cet égard. Pourquoi le Canada resterait-il à une autre époque, alors qu'on bouge rapidement, notamment au Québec?

Maya Papineau: Comme je l'ai déjà mentionné, il faut aussi penser à la façon dont on va tarifier l'énergie, l'électricité.

[Traduction]

Il va de soi que la consommation d'électricité augmentera considérablement si on procède à l'électrification, et il faudra investir massivement dans le secteur de l'électricité pour répondre à la hausse de la demande. On doit être en mesure de déterminer le coût réel pour les ménages. Cela va varier d'un ménage à l'autre. Certains ménages ne peuvent pas vraiment modifier leur demande pour éviter les périodes de pointe.

Au Québec, de nombreuses structures de tarification ont été mises à l'essai pour déterminer dans quelle mesure les consommateurs décalent leur consommation lorsqu'ils doivent payer un prix élevé pendant les périodes de pointe. Malheureusement, les données recueillies jusqu'à présent montrent que l'élasticité de la demande est faible. Il est possible que les gens finissent tout de même, avec l'électrification, par payer une facture énergétique globale nettement plus élevée. La question reste ouverte. Si on en arrive là, la population pourrait ne plus être disposée à soutenir la poursuite de l'électrification. On ne veut pas subir ces réactions négatives sans avoir déterminé dans quelle mesure les prix de l'électricité vont augmenter.

Dans le modèle actuel, faut-il que les nouveaux investissements dans le réseau soient reflués immédiatement aux abonnés, ou faut-il passer à un système où les contribuables en assument une part un peu plus importante? C'est pourquoi je dis que nous n'en sommes pas encore tout à fait là en ce qui concerne la mise en place d'un

programme de transformation du marché qui rendrait illégal l'achat des fournaies alimentées aux combustibles fossiles.

[Français]

Patrick Bonin: Le gouvernement pourrait-il faire une campagne de sensibilisation pour renseigner les gens? Il faut tirer le monde vers le haut. Il ne faut pas attendre que la population bouge, alors que plein de pays dans le monde bougent.

Maya Papineau: Ça ne peut pas faire de mal, mais...

[Traduction]

C'est l'économie et le mot en « s ».

[Français]

Si le prix de l'électricité augmente beaucoup, même avec les mesures d'efficacité énergétique, les ménages qui ne sont pas capables de faire une transition énergétique...

[Traduction]

Mon temps de parole est écoulé, mais il reste à savoir si les gens seront d'accord.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Bexte, pour cinq minutes.

David Bexte (Bow River, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Chers collègues, bon retour à notre comité dans le cadre de notre étude sur les rénovations domiciliaires.

La discussion a été fascinante jusqu'à présent. J'ai tellement de nouvelles idées et de questions à explorer à ce sujet.

J'ai l'impression que notre invité de la Canada West Foundation se sent exclu, alors je vais commencer par lui.

Je vais rebondir sur un point que Mme Papineau vient de soulever et que j'ai trouvé fascinant. Cela me trotte dans la tête depuis un moment. Il y a cette convergence de tous les enjeux actuels qu'il faut concilier. Comment trouver le juste équilibre entre les efforts d'électrification, le changement de source d'énergie et les facteurs qui motivent ces décisions. Il a été dit que l'électrification — si je peux me permettre de paraphraser — pourrait, à terme, faire augmenter les coûts pour les ménages si le réseau n'est pas en mesure de répondre à la demande. On pense au taux d'adoption des nouvelles technologies ou aux écarts par rapport à la capacité de production, de transport et de distribution du réseau.

Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez, s'il vous plaît?

• (1620)

Charles De Land: Bien sûr. Je suppose que vous vous adressez à moi.

David Bexte: Oui. Merci.

Charles De Land: Je ne me sens pas trop exclu — le témoignage de Mme Papineau est fascinant —, mais je vous remercie de la question.

En ce qui concerne le réseau électrique dans son ensemble, je pense que votre question soulève un point pertinent. Si la demande dépasse rapidement l'offre, il est évident que les prix vont augmenter. Par ailleurs, si on se retrouve avec une surcapacité colossale et que cela doit être récupéré auprès des abonnés, cela aura aussi un coût.

L'électricité peut être très efficace dans les bonnes circonstances. Les thermopompes peuvent constituer une excellente solution pour de nombreux foyers. Dans l'ensemble, l'étude que nous avons menée a montré que les prix variaient beaucoup d'une région à l'autre du pays. Il ne s'agit pas seulement des prix actuels. Ce que les consommateurs prennent en compte, ce sont les prix anticipés. Vont-ils rester stables? Vont-ils baisser? Vont-ils augmenter? Si les gens s'attendent à ce qu'ils augmentent, cela va évidemment influencer sur leur prise de décisions.

Un historique de stabilité et de la prévisibilité, voire des contrats pour l'avenir, aiderait les consommateurs à prendre ces décisions et à faire un choix entre les diverses sources d'électricité, car il s'agit d'investissements à long terme.

David Bexte: C'est juste. Merci.

Je reviens à Mme Papineau sur le même sujet. Je pense que ce qui influe aussi sur la prise de décisions d'un ménage, c'est l'anxiété et le fait de passer à quelque chose de différent.

Je me demande s'il y a eu une collaboration avec le secteur de l'assurance concernant le rapport entre les primes d'assurance et les technologies utilisées.

Maya Papineau: Pas à ma connaissance, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas eu.

David Bexte: Je veux en venir à la façon de calculer le risque. On calcule le risque, habituellement, en croisant la probabilité d'une situation et ses conséquences pour obtenir un score de risque. Vous avez donné l'exemple d'Old Crow. Dans les régions rurales du Canada, le risque de pannes d'électricité est beaucoup plus élevé qu'en milieu urbain. Je n'ai pas de statistiques à l'appui; c'est anecdotique. Là où je vis, il y a une panne deux ou trois fois par hiver. Si nous dépendons uniquement de l'électricité pour chauffer nos maisons et qu'il y a une panne d'électricité, nous avons un problème. Il faut donc avoir une solution de rechange.

Quelle incidence le fait d'avoir deux systèmes a-t-il, d'un point de vue économique, sur le système dans son ensemble?

Maya Papineau: Parlez-vous d'Old Crow en particulier?

David Bexte: Je veux dire en général. Vous avez donné l'exemple d'Old Crow, et je pense que cela illustre bien le problème.

Maya Papineau: C'est un exemple de ce qui pourrait se produire si on procède à une électrification à grande échelle et qu'il y a ensuite... Il y a aussi un aspect réglementaire à prendre en compte. S'ils ne parviennent pas à obtenir l'autorisation de construire de nouvelles centrales là où ils se trouvent... On parle ici du Yukon. Comme vous l'avez dit, le territoire est très étendu. La densité de population y est faible. La question est de savoir si le cadre réglementaire peut évoluer au même rythme que nous.

Ce que je tiens à souligner — je n'ai pas eu le temps de terminer ce que je disais à M. Bonin —, c'est que les programmes visant à informer les gens des avantages de l'électrification sont excellents, mais on veut absolument s'assurer que les coûts financiers et les coûts liés à la fiabilité sont pris en compte et que les systèmes nécessaires sont en place pour garantir que les gens bénéficieront réel-

lement des avantages de l'électrification. Autrement, on pourrait avoir un programme d'information très efficace, mais si les pannes augmentent et les prix grimpent, les gens vont s'exprimer dans les urnes.

David Bexte: Merci.

La présidente: Merci, monsieur Bexte.

Enfin, nous allons passer à M. Grant pour cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

Wade Grant (Vancouver Quadra, Lib.): Merci, madame la présidente.

Comme vous, je souhaite la bienvenue à notre nouveau membre, M. Rowe. Je suis heureux qu'il soit ici avec nous.

Madame Papineau, je vous écoute depuis une heure et j'ai quelques questions à vous poser également. Dans le cadre de la conception et de l'amélioration du Programme canadien pour des maisons abordables plus vertes, quels types de leçons le gouvernement fédéral devrait-il tirer des programmes précédents de rénovation domiciliaire, selon vous?

Maya Papineau: Je vais me répéter, mais la leçon à tirer est que la prochaine version devrait inclure un mécanisme d'évaluation afin qu'on puisse déterminer comment faire en sorte que les ménages canadiens tirent le plus grand bénéfice possible de la décarbonation et de l'électrification.

Selon nos conclusions, certains investissements dans l'isolation n'ont pas permis de réaliser des économies. On pourrait donc adopter une stratégie ciblée pour proposer un parcours de rénovation sur mesure, comme le programme actuel. Cependant, on peut passer d'une approche fondée sur des modèles à une approche hybride, dans laquelle on utilise également les données provenant de participations antérieures. Il doit s'agir de données individuelles et anonymisées — une procédure d'anonymisation peut tout à fait être mise en place —, afin qu'il n'y ait pas de renseignements identifiables. En intégrant cela au programme, cela permettra de déterminer comment proposer un ensemble de mesures de rénovation ciblées qui maximiseront les économies pour une maison donnée.

• (1625)

Wade Grant: Comme mon collègue, M. Ross, je viens d'une communauté des Premières Nations. Quand j'étais enfant, j'habitais dans une maison construite dans les années 1960. Aujourd'hui, j'habite dans une maison construite dans les années 1980. J'ai remarqué notamment que j'avais très froid en hiver et très chaud en été. Je suis convaincu que M. Ross a vécu la même chose.

C'est encore très souvent le cas chez les Premières Nations. J'ai été très surpris d'apprendre que vous ne disposiez pas de beaucoup de données sur les communautés des Premières Nations. Pourquoi?

Maya Papineau: Je dirais que les groupes auprès desquels nous avons pu recueillir des données sont principalement les services publics d'énergie. J'admets que nous avons ciblé les services publics parce qu'ils desservent une très grande population, et nous avons besoin de grands échantillons pour déterminer la combinaison optimale de travaux de rénovation à recommander pour une maison donnée.

Ce n'est pas par manque d'intérêt. Si vous me dites par courriel qu'une communauté autochtone souhaite travailler avec moi, je serai ravie de le faire.

Wade Grant: J'ai eu la chance de me rendre sur la côte centrale de la Colombie-Britannique l'hiver dernier. Une Première Nation a pris l'initiative de... Toutes les nouvelles constructions sont équipées de thermopompes et d'autres systèmes de ce type. On y rénove aussi les maisons, mais les gens n'ont pas accès à l'électricité, comme vous l'avez dit. Beaucoup d'entre eux ont donc des panneaux solaires sur leur toit, etc. Quelles données avez-vous à ce sujet sur cet aspect des rénovations?

Maya Papineau: Nous avons demandé des données à la communauté de Medicine Hat sur les installations de panneaux solaires sur les toits. Peu de gens en avaient. Notre échantillon était trop petit pour évaluer l'efficacité de cette source d'énergie. Cela témoigne une fois de plus de l'importance d'avoir accès à de grands ensembles de données. Nous voulions analyser l'adoption des thermopompes dans le cadre du programme écoÉNERGIE à Medicine Hat, mais seulement trois personnes en avaient installé une. Encore une fois, nous n'avions pas assez de données pour évaluer les retombées de l'adoption des thermopompes. C'est vraiment une question de données.

Wade Grant: Ce sera probablement ma dernière question, car je pense qu'il ne me reste qu'une minute. Comment les gouvernements devraient-ils évaluer la rentabilité des travaux de rénovation, dont les avantages ne se limitent pas aux économies d'énergie, mais comprennent également la réduction des émissions, l'amélioration du confort, des bienfaits pour la santé et une résilience accrue?

Maya Papineau: Tous ces éléments font partie des avantages sociaux des rénovations écoénergétiques. Encore là, un essai clinique randomisé, ou ECR, bien conçu, peut cerner tous ces avantages. Il faut en réalité qu'au préalable, avant le déploiement du programme, un mécanisme d'évaluation soit mis en place pour pouvoir déterminer ces avantages.

Je suis vraiment ravie que vous ayez mentionné le confort, car c'est l'un des éléments ou avantages des rénovations que j'ai très envie d'évaluer. Je n'ai simplement jamais réussi à convaincre l'un de mes partenaires de s'y atteler.

Wade Grant: Eh bien, peut-être qu'une fois que vous vous rendez dans des Premières Nations et que vous irez chez un aîné, vous constaterez le confort que leur apporte la rénovation de leur habitation.

Je vous remercie de votre témoignage. Merci.

La présidente: Je vous remercie, monsieur Grant.

Voilà qui conclut la première heure.

Merci à nos témoins de nous avoir consacré leur temps et leur énergie aujourd'hui.

Nous allons suspendre brièvement la séance pour accueillir le prochain groupe de témoins.

• (1625) _____ (Pause) _____

• (1640)

La présidente: Nous allons reprendre nos travaux, je vous prie, pour la prochaine heure de témoignages dans le cadre de l'étude de l'efficacité énergétique.

Je souhaite la bienvenue aux témoins qui sont parmi nous cet après-midi.

Nous accueillons Marieke Cloutier, directrice principale, Programmes du Fonds municipal vert. Nous recevons également le

maire de Kitchener, Berry Vrbancovic, qui est en ligne. Ils représentent la Fédération canadienne des municipalités.

Nous recevons également Thomas Mueller, président et chef de la direction du Conseil du bâtiment durable du Canada.

Bienvenue à vous tous. Merci d'être parmi nous aujourd'hui.

Les témoins disposeront de cinq minutes chacun pour faire une déclaration liminaire. Je vous ferai signe lorsqu'il ne vous restera qu'une minute, simplement pour vous aider à gérer votre temps.

Nous commencerons avec Mme Cloutier. La parole est à vous pour cinq minutes.

Marieke Cloutier (directrice principale, Programmes - Fonds municipal vert, Fédération canadienne des municipalités): Je vous remercie.

Je vais céder la parole au président du Fonds municipal vert, M. Vrbancovic.

La présidente: D'accord, merci.

Marieke Cloutier: Merci, madame Miedema.

La présidente: Allez-y, je vous prie.

Berry Vrbancovic (maire de Kitchener, Fédération canadienne des municipalités): Merci.

[Français]

Bonjour, madame la présidente et membres du Comité.

[Traduction]

Je suis Berry Vrbancovic, maire de Kitchener et président du Conseil du Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités. Je suis accompagné de Marieke Cloutier, directrice principale des programmes au FMV.

[Français]

Merci d'avoir pris le temps de nous inviter à votre réunion pour vous parler des améliorations écoénergétiques résidentielles et des programmes d'adaptation climatique.

[Traduction]

Cette étude arrive à point nommé alors que le Canada s'emploie à renforcer son réseau électrique, à améliorer l'efficacité énergétique, à protéger les ménages contre la hausse des coûts et à rendre les logements plus abordables et confortables. Depuis 26 ans, le FMV travaille en partenariat avec le gouvernement du Canada pour transformer les objectifs nationaux en résultats dans les localités de partout au pays. Notre modèle associe le financement à la formation et au renforcement des capacités afin que les municipalités puissent concrétiser des projets liés au climat.

En partenariat avec le gouvernement fédéral, le FMV obtient des résultats concrets. Depuis 2000, les projets soutenus par le FMV ont contribué à augmenter le PIB du Canada de 5,6 milliards de dollars, à générer 3,1 milliards de dollars de salaires et de rémunérations et à créer environ 60 000 années-personnes, tout en évitant l'émission de 3,02 millions de tonnes de gaz à effet de serre et en aidant à protéger les communautés contre les phénomènes météorologiques extrêmes.

Le modèle du FMV permet également d'optimiser les fonds fédéraux. Depuis 2019, le FMV a contribué à mobiliser plus de 270 millions de dollars de capitaux privés, dont plus de 60 millions de dollars destinés à la rénovation de logements.

En ce qui concerne la rénovation, les municipalités nous disent la même chose, à savoir que les gens souhaitent rénover leur habitation, mais les coûts initiaux constituent un obstacle. L'initiative de financement de l'efficacité communautaire et le modèle d'évaluation foncière de l'énergie propre, ou PACE, du FMV ont été conçus pour surmonter cet obstacle. Le programme PACE permet aux propriétaires de payer les travaux de rénovation admissibles au fil du temps, par l'entremise d'une redevance liée au bien immobilier, plutôt que de payer la totalité des coûts dès le départ. Cela rend les rénovations plus abordables et accessibles, renforce la demande des propriétaires et aide les municipalités à concevoir des programmes adaptés aux besoins des gens.

Tout aussi important, le programme PACE contribue à créer des marchés locaux durables dans le domaine de la rénovation. Grâce au soutien du FMV, des modèles de financement comme celui du PACE ont été mis en place dans plus de 40 municipalités dans huit provinces. Les résultats escomptés sont importants: plus de 16 000 logements rénovés, environ 590 000 gigajoules d'économies d'énergie par année, plus de 3 800 emplois créés et des économies moyennes par ménage d'environ 30 %.

Je constate cette incidence de mes propres yeux dans certaines parties de la région de Waterloo, où un programme financé par le FMV a récemment été lancé et a été accueilli avec enthousiasme par les habitants en quête de soutien concret.

La demande de financement pour le FMV est forte. Nous sommes sur la bonne voie pour utiliser l'intégralité de l'investissement fédéral de 300 millions de dollars, et nous recevons déjà des demandes de la part de collectivités que nous ne pouvons pas satisfaire. La demande s'étend également au-delà de l'efficacité énergétique, car les propriétaires et les municipalités cherchent des moyens concrets de protéger les habitations contre les inondations, la chaleur, la fumée des feux de forêt et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes. C'est la raison pour laquelle le FMV a récemment lancé le programme de financement de la résilience en milieu résidentiel dans le cadre du programme Leadership local pour l'adaptation aux changements climatiques, la première initiative à combiner la rénovation énergétique et les travaux d'adaptation aux changements climatiques. Ce programme s'appuie sur les programmes municipaux PACE en intégrant des améliorations en matière de résilience aux travaux de rénovation énergétique, tout en aidant les municipalités à collaborer avec les compagnies d'assurance afin que les propriétaires puissent conserver leur assurabilité et éviter les hausses de coûts. Les propriétaires sont enthousiastes et les municipalités de toutes tailles sont prêtes à adopter ces modèles.

• (1645)

[Français]

Le Fonds municipal vert, ou FMV, est prêt à accroître la portée des améliorations écoénergétiques locales éprouvées. Les programmes fonctionnent déjà, les partenaires municipaux sont prêts et les communautés veulent du soutien.

[Traduction]

L'expansion du programme du FMV s'appuierait sur un modèle déjà éprouvé aux côtés d'autres programmes fédéraux de rénovation. Cela permettrait de traduire l'ambition nationale en une mise en œuvre locale plus rapide, en faisant appel à l'expertise municipale, à des outils de financement concrets et à des partenaires communautaires de confiance pour atteindre les ménages.

Un financement stable et une capacité de mise en œuvre à long terme peuvent également contribuer à éviter des cycles d'expansion et de ralentissement en renforçant les réseaux d'entrepreneurs, les partenariats de financement et la sensibilisation des propriétaires au fil du temps. Cette capacité peut contribuer à élargir le marché de la rénovation, ainsi qu'à étendre les interventions au-delà de l'efficacité énergétique pour englober la résilience des logements et, avec le temps, celle des immeubles commerciaux et multirésidentiels.

Pour conclure, le gouvernement fédéral a pris un engagement audacieux et louable visant à rénover un million de logements. Pour concrétiser cette ambition, il faudra des partenaires de mise en œuvre qui ont fait leurs preuves, dotés d'une présence locale, d'une expérience pratique et d'un excellent bilan. La demande existe. La capacité de mise en œuvre locale existe. Le modèle a fait ses preuves, et le FMV est prêt à aider le Canada à passer à l'échelon supérieur.

Merci au comité de l'environnement de mener cette importante étude. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie, monsieur le maire Vrbancovic.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Mueller, je vous prie.

Thomas Mueller (président et chef de la direction, Conseil du bâtiment durable du Canada): Merci, madame la présidente. J'ai quelques observations préliminaires à faire.

Je suis Thomas Mueller. Je suis le président et chef de la direction du Conseil du bâtiment durable du Canada. Nous représentons 700 entreprises, de grandes entreprises, dans le secteur du bâtiment. Nous travaillons non seulement avec les intervenants de l'industrie, mais aussi avec d'autres partenaires partout au Canada dans le secteur de la construction écologique. Le secteur est d'une grande envergure. En 2024, il représentait 81 milliards de dollars du PIB et soutenait plus d'un demi-million d'emplois qualifiés à temps plein dans cette industrie. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant le Comité dans le cadre de son étude sur les rénovations écoénergétiques résidentielles.

Notre message principal est le suivant: le Canada n'a pas seulement besoin de plus de logements plus performants. Des logements écoénergétiques, sains et résilients permettent de réduire les factures d'énergie et d'assurer la sécurité des Canadiens. Aujourd'hui, je vais me concentrer sur les immeubles d'habitation, qui abritent des millions de Canadiens, et expliquer en quoi un meilleur rendement est essentiel pour garantir l'accessibilité au logement à long terme.

Tous les projets immobiliers, qu'il s'agisse de constructions neuves ou de rénovations, doivent donner la priorité à la qualité et au rendement. Les plus récentes données gouvernementales indiquent que le Canada pourrait connaître un réchauffement pouvant atteindre 5 °C d'ici la fin du siècle. Comme le montre l'augmentation du nombre de décès liés aux vagues de chaleur extrême — et je vis en Colombie-Britannique, où 600 personnes ont perdu la vie lors de la vague de chaleur il y a quelques années —, les immeubles doivent être améliorés s'ils veulent protéger les Canadiens dans un climat chaud et imprévisible.

En plus de protéger les Canadiens contre les changements climatiques, le rendement des immeubles a également une incidence sur leur budget. L'accessibilité au logement ne se résume pas au prix d'achat, au loyer ou à l'hypothèque. Elle concerne également les factures d'énergie, les réparations et les frais d'entretien. Ces dépenses s'accumulent. Notre récent sondage commandé montre que 60 % des Canadiens considèrent que leur facture d'énergie représente au moins un fardeau financier modéré. D'autres études révèlent qu'il est possible de réaliser des économies entre 37 et 59 % grâce à des immeubles écoénergétiques.

Pour faire face aux défis liés à la santé publique et aux coûts des services publics, il faut accorder la priorité au vaste parc immobilier existant au Canada. La rénovation de ces immeubles sera essentielle si nous voulons répondre aux besoins nationaux en matière de logements de qualité pour les Canadiens, tout en atteignant nos objectifs en matière de changements climatiques. Pour réussir dans ce domaine, il faudra changer de mentalité. Il ne faut plus considérer les bâtiments existants comme un fardeau financier, mais comme des investissements à fort impact qui réduisent les coûts d'exploitation, permettent de réaliser des économies sur les factures des services publics, protègent les locataires et préservent le parc immobilier pendant des décennies. Un parc immobilier efficace constitue également un élément important de notre économie concurrentielle.

Pour répondre à l'urgence et tirer pleinement profit des avantages qu'offrent les travaux de rénovation à haut rendement énergétique, nous avons cinq recommandations.

Premièrement, le gouvernement devrait intégrer des exigences en matière de rendement énergétique dans les investissements consacrés aux logements abordables et locatifs, en reconnaissant que l'accessibilité financière inclut les coûts mensuels tels que les services publics. Il y a clairement du soutien en ce sens, puisque 88 % des Canadiens souhaitent que des normes d'efficacité énergétique soient appliquées aux projets de logement abordable.

Deuxièmement, nous recommandons que la politique fédérale soutienne des parcours de rénovation qui s'alignent sur les budgets d'investissement et les cycles de renouvellement des équipements des propriétaires. Cette approche pragmatique permet aux propriétaires de réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions à meilleur coût, tout en combinant les investissements publics et privés dans les travaux de rénovation.

Troisièmement, il faut du financement pluriannuel stable et prévisible pour les travaux de rénovation. Les projets de construction peuvent mettre des années à se concrétiser. La brièveté des périodes d'admissibilité et l'évolution constante des critères d'admissibilité compliquent la planification et l'investissement et, à vrai dire, découragent les petites et moyennes entreprises et les propriétaires de se lancer dans des travaux de rénovation.

Quatrièmement, le gouvernement doit fournir du financement accessible pour la rénovation des logements, ce qui doit s'accompagner d'approches cohérentes et reconnues pour mesurer et vérifier le rendement des immeubles. La vérification du rendement par des tiers est importante pour garantir que les rendements visés par la rénovation soient effectivement atteints et maintenus dans le temps. Le rendement est un élément clé pour garantir l'accessibilité financière. Les économies réalisées contribuent à rembourser les prêts accordés par les gouvernements et d'autres, ainsi qu'à réduire les factures des services publics des occupants.

Enfin, nous recommandons une approche pangouvernementale cohérente en matière de logement abordable, ce qui comporte des stratégies et des programmes nationaux qui se renforcent mutuellement grâce à des exigences et des attentes en matière de rendement cohérentes et cumulables, afin de garantir une mise en œuvre plus rationalisée, plus efficace et plus prévisible.

La rénovation des logements n'est pas seulement une stratégie de lutte contre les changements climatiques. C'est aussi une stratégie en matière d'accessibilité financière, de santé publique, d'équité et de résilience.

● (1650)

Le Canada a besoin de plus de logements, mais il a également besoin de logements sûrs, confortables et fonctionnels pour les décennies à venir.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

La présidente: Merci, monsieur Mueller.

Nous allons maintenant passer aux questions. Nous commencerons avec les conservateurs et M. Bexte pour six minutes, je vous prie.

David Bexte: Merci, madame la présidente.

Merci, chers témoins, de vous être joints à nous aujourd'hui. Je vous suis reconnaissant de votre présence et j'espère que nous en apprendrons beaucoup.

Wow. Par où commencer?

Monsieur Mueller, vous parliez du rendement énergétique. Je me demandais si vous pouviez nous expliquer un peu, d'après votre expérience dans le secteur résidentiel, la façon dont vous proposez de le mesurer.

Thomas Mueller: Pour que ce soit clair, votre question porte sur la manière de mesurer le rendement énergétique homologué des bâtiments.

David Bexte: Oui. C'est du point de vue résidentiel et c'est en lien avec votre premier point concernant les priorités quant aux mesures à prendre.

Thomas Mueller: Il y a deux volets.

Une fois les travaux de rénovation ou de construction terminés, par exemple, il faut effectuer des tests pour évaluer l'étanchéité du bâtiment, car l'étanchéité à l'air et l'isolation permettent de réduire la consommation d'énergie. Cela ferait partie du processus de construction, en plus des compétences que le constructeur doit posséder pour apporter ces changements.

Par la suite, plusieurs paramètres sont utilisés pour vérifier le rendement énergétique du bâtiment. L'efficacité énergétique — la quantité d'énergie, que ce soit l'électricité et le gaz naturel — est mesurée par rapport à des normes établies. On peut ainsi vérifier que le rendement correspond bien au niveau prévu...

David Bexte: Je vais vous interrompre un instant.

Monsieur Mueller, je n'ai peut-être pas bien formulé la question. Le système dans son ensemble que nous examinons repose à la fois sur des fonds publics et sur des fonds privés destinés à encourager certains comportements et à orienter certains choix.

La proposition de valeur, ou l'analyse coûts-avantages, doit être positive pour que nous puissions justifier de poursuivre un programme donné, quel que soit le type de logement, d'habitation, d'immeuble commercial ou de résidence multifamiliale. Nous devons mesurer cela. Comment peut-on mesurer l'efficacité des fonds publics dépensés dans le cadre de ce programme?

• (1655)

Thomas Mueller: En ce qui concerne l'efficacité des fonds publics, je ne peux pas... Il m'est difficile d'évaluer comment le gouvernement mesure l'efficacité de ses dépenses, mais je peux vous dire que ce qui compte pour les propriétaires et les occupants d'immeubles, c'est le montant qu'ils paient pour l'énergie, l'entretien et les rénovations.

Si vous rénovez un immeuble... Beaucoup de bâtiments existants sont très inefficaces et consomment plus d'énergie que nécessaire. En ce qui concerne les investissements dans ce domaine, des projets de rénovation dotés de modèles opérationnels très clairs ont été menés à bien dans tout le pays. Je parle plus précisément de bâtiments résidentiels à logements multiples dans lesquels les propriétaires ont investi et effectué des travaux de rénovation pour obtenir un rendement très clair. Si vous souhaitez voir certaines de ces études de cas, nous serons heureux de vous les transmettre.

Je ne peux pas me prononcer sur l'efficacité des dépenses gouvernementales, mais je sais que ces investissements se traduisent par une réduction des coûts d'exploitation et une baisse des factures d'énergie pour les occupants.

David Bexte: Vous avez soulevé un bon point, monsieur Mueller, dans la mesure où je ne pense pas non plus que le gouvernement mesure très précisément l'efficacité de ses dépenses. Cela vaut pour n'importe quel gouvernement dans l'histoire, et l'administration actuelle ne fait pas exception.

Vous soulevez un bon point, et ce que j'essaie de dire, c'est que si l'on ne mesure pas les choses, on ne peut pas les améliorer. C'est un aspect assez fondamental de la conception des systèmes. Cependant, est-ce que les immeubles à logements multiples, comme les habitations multifamiliales, sont plus rentables que les maisons isolées? Comprenez-vous ce que je veux dire?

Si vous ne faites pas de telles comparaisons d'un point de vue analytique, vous vous enliserez dans un gouffre sans fond et ne parviendrez pas à obtenir les résultats dont nous avons besoin. Ajoutez à cela le témoignage d'un témoin précédent qui nous a mis en garde contre la possibilité d'une augmentation des coûts pour les participants aux rénovations résidentielles si le réseau électrique et les systèmes entourant ces installations ne suivent pas le rythme.

Si le réseau ne se développe pas au même rythme que l'adoption de ces technologies, et que la consommation d'électricité augmente en raison du passage du gaz à l'électricité, par exemple, le réseau subira une demande plus élevée qu'il ne peut supporter, ce qui entraînera une hausse du coût réel pour le propriétaire. Par conséquent, comment prendre des décisions analytiques?

Thomas Mueller: Vous soulevez un bon point. Nous parlons de l'électrification des rénovations, et le gouvernement a investi dans la Stratégie nationale sur l'électricité, qui joue un rôle essentiel. En effet, nous devons accroître notre approvisionnement en électricité propre pour électrifier les bâtiments, les transports et certaines industries. Cela ne fait aucun doute, à mon avis.

Le fait est qu'à l'heure actuelle, il est possible de rénover n'importe quelle maison pour qu'elle atteigne un haut niveau d'efficacité énergétique grâce aux sources d'énergie, à la technologie et aux compétences dont nous disposons dans tout le pays. C'est peut-être plus difficile dans certains secteurs, mais c'est possible pour la plupart des régions canadiennes.

Dans les bâtiments résidentiels à logements multiples, on peut réaliser une économie d'échelle. La différence entre le propriétaire d'une maison et celui d'un immeuble d'habitation, c'est qu'il y a habituellement un modèle de propriété. Il y a un gestionnaire immobilier, et si le propriétaire fait un investissement, l'exploitant et le gestionnaire s'assurent que l'argent ait des retombées afin que le propriétaire puisse en récolter les fruits.

Dans une maison unifamiliale, c'est...

David Bexte: Nous n'avons plus de temps, mais je ne pense pas que nous ayons vraiment fait le tour des répercussions financières pour le propriétaire.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Bexte.

[Français]

Monsieur St-Pierre, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

Eric St-Pierre: Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Je souhaite la bienvenue au nouveau membre du Comité, le député de Terre-Neuve, qui représente Les Péninsules-Est. Il remplace un autre député de Terre-Neuve, alors je suis ravi qu'il soit ici.

[Français]

J'aimerais aussi dire bonjour à mon voisin de circonscription à Montréal, le député de La Pointe-de-l'Île, et le remercier de remplacer notre collègue de Repentigny.

[Traduction]

Je vais partager mon temps de parole avec le député de Kitchener—Conestoga.

• (1700)

[Français]

Madame Cloutier, merci beaucoup d'être ici aujourd'hui.

Comme le maire l'a mentionné, la Fédération canadienne des municipalités, ou FCM, a passé beaucoup de temps sur le programme FIME, ou Financement innovateur pour des municipalités efficaces. L'équivalent anglais est le modèle de financement PACE, pour « *property assessed clean energy* ». C'est un programme assez intéressant.

D'abord, pourriez-vous me parler des projets pilotes sur lesquels la FCM a travaillé dans le cadre du programme FIME?

Ensuite, voici une question qui est peut-être plus importante.

[Traduction]

Comment pouvons-nous élargir les programmes de financement du PACE, le programme d'évaluation foncière de l'énergie propre?

[Français]

Marieke Cloutier: Monsieur St-Pierre, voulez-vous que je réponde en français ou en anglais?

Eric St-Pierre: Vous pouvez y répondre dans la langue de votre choix.

Marieke Cloutier: D'accord.

Permettez-moi d'abord de faire un petit clin d'œil à votre collègue du Parti conservateur concernant la question qu'il a posée tantôt.

[Traduction]

Je tiens à mentionner que, dans le cadre de notre programme de financement de l'efficacité communautaire, nous examinons les résultats obtenus, qui sont en cours de vérification. Nous sommes en train de les calculer.

En ce qui concerne notre programme sur l'efficacité communautaire au sein du Fonds municipal vert, vous avez parlé de la façon dont nous mesurons les résultats et du type d'économies que les ménages pourraient réaliser. Nous avons calculé les chiffres obtenus, et le résultat prévu — qui fait partie intégrante de notre programme — correspond à une économie moyenne d'environ 30 % sur les coûts de l'énergie des ménages grâce à nos programmes municipaux.

De plus, nous vérifions les évaluations énergétiques réalisées avant et après les rénovations par des conseillers en efficacité énergétique agréés. Les municipalités fournissent également des rapports annuels sur le portefeuille des prêts et le rendement des programmes. À la fin, nous nous soumettons à une évaluation indépendante par une tierce partie qui valide les résultats et les retombées des programmes.

Par exemple, une évaluation du programme « Better Homes Kingston » a révélé une réduction moyenne de 66 % des émissions de gaz à effet de serre par maison. De plus, 36 % des participants n'auraient pas rénové leur maison sans le programme.

Je voulais vous donner un exemple de la façon dont nous calculons les fruits de notre programme et faisons vérifier les données.

[Français]

Au sujet du financement PACE, pour répondre à votre question, monsieur St-Pierre, c'est vraiment un élément clé de notre programme Financement de l'efficacité communautaire. C'est un outil qui fait partie des mesures financières possibles pour faire des rénovations résidentielles écoénergétiques.

Il faut quand même savoir, par contre, qu'il y a d'autres modèles financiers qui existent et qui peuvent aussi convenir. Comme on le sait, on ne peut pas avoir de modèle universel, mais on a remarqué qu'il y avait vraiment un engouement pour les programmes de type PACE. Quand des municipalités mettent en branle un tel programme, souvent, toutes les places sont prises dès le premier avant-midi où c'est rendu accessible. Alors, les résultats sont très clairs à ce sujet.

Par ailleurs, nous sommes aussi en train de créer un écosystème pour les entrepreneurs afin de développer la capacité interne des municipalités. Aussi, il ne s'agit pas seulement de fournir le financement, c'est-à-dire le prêt lui-même, qui s'étire dans le temps, qui est rattaché à la propriété, qui lisse le coût et qui diminue le risque. Il s'agit aussi de créer un marché et d'avoir des sources d'informa-

tion crédibles pour le citoyen, afin qu'il n'ait pas à trouver lui-même comment démêler toutes les offres qui se présentent à lui. Il y a un accompagnement qui se fait. Ça crée aussi une stabilité interne, en évitant d'aller juste vers des programmes qui suivent certains cycles.

Eric St-Pierre: D'accord.

Il me reste une minute et demie.

[Traduction]

Je vais céder mon temps de parole au député de Kitchener—Conestoga.

[Français]

Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, monsieur St-Pierre.

[Traduction]

Par votre entremise, monsieur le président, je vais m'adresser à M. Vrbanovic.

Monsieur le maire, les municipalités — j'ai parlé avec Mme Cloutier — connaissent leur parc immobilier. Elles comprennent les obstacles auxquels les résidents sont confrontés. Les municipalités jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de leurs solutions en matière de climat et d'accessibilité au logement. Alors que nous investissons dans la rénovation résidentielle, j'aimerais axer mes questions sur ce partenariat fédéral-municipal.

Monsieur le maire Vrbanovic, vous êtes récemment devenu président du Conseil des Fonds municipaux verts, qui supervise le financement accordé aux collectivités. Pouvez-vous donner au Comité quelques exemples concrets d'initiatives fructueuses du Fonds municipal vert et expliquer comment les partenariats et la collaboration entre le gouvernement fédéral et les municipalités contribuent à faire progresser l'efficacité énergétique, l'abordabilité et la lutte contre les changements climatiques?

● (1705)

Berry Vrbanovic: Merci beaucoup, monsieur Louis.

Comme vous l'avez souligné, le Fonds municipal vert existe depuis environ 26 ans. Il a véritablement joué un rôle déterminant dans l'obtention de résultats économiques et environnementaux mesurables partout au Canada depuis plus de deux décennies. Au cours de cette période, nous avons constaté une incidence d'environ 5,6 milliards de dollars sur le PIB, 3,1 milliards de dollars en salaires, près de 60 000 années-personnes d'emploi et une réduction de plus de 3 millions de tonnes de gaz à effet de serre. Ce sont là des résultats concrets qui ont une incidence sur les municipalités canadiennes, et sur les Canadiens, grâce à des programmes comme le PACE, qui touchent également l'abordabilité.

L'autre chose à laquelle il faut réfléchir lorsque nous parlons du Fonds municipal vert, c'est qu'il ne touche pas que le climat. Nous soutenons toutes les initiatives, de la rénovation de logements abordables et d'édifices municipaux à la mise en place de systèmes locaux d'énergie propre, en passant par la plantation d'arbres et l'aide aux collectivités en préparation aux inondations, aux feux de forêt et à d'autres risques climatiques. Ce sont des réalités auxquelles les municipalités sont confrontées et qu'elles ne peuvent pas gérer seules.

C'est un excellent exemple de ce qui peut être accompli lorsque deux ordres de gouvernement différents travaillent ensemble au nom des contribuables que nous servons tous.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur le maire Vrbanovic.

Merci, chers collègues.

[Français]

Monsieur Beaulieu, la parole est à vous pour six minutes.

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Merci, madame la présidente.

Ma première question s'adresse au représentant du Conseil du bâtiment durable du Canada.

Pouvez-vous nous parler des répercussions de la clôture de la période de réception des demandes relatives au Prêt canadien pour des maisons plus vertes, qui est offert par Ressources naturelles Canada?

Quel est l'impact pour les propriétaires, les conseillers en efficacité énergétique du secteur des énergies renouvelables et les entreprises de ce domaine?

[Traduction]

La présidente: Allez-y, monsieur Mueller.

Thomas Mueller: Je vous remercie de la question.

En ce qui concerne cette clôture, j'ai examiné les programmes gouvernementaux actuellement en place, et il est difficile d'évaluer les répercussions. Pour nous, il faut se demander si les programmes sont adéquats et permettent de soutenir les propriétaires dans leurs efforts de rénovation.

Étant donné qu'il existe de nombreux programmes à différents ordres de gouvernement, il faut impérativement qu'ils se complètent adéquatement. Par exemple, les programmes offerts par le gouvernement fédéral, même les investissements... Disons que le gouvernement fédéral fournit à Maisons Canada ce qui est prévu dans la Stratégie nationale sur le logement. Il est important que ces programmes soient bien harmonisés et se complètent afin d'éviter la redondance et de réduire la fragmentation.

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble d'habitation et que vous voulez effectuer des travaux de rénovation, selon l'endroit où vous trouvez, vous devez composer avec des règles et des situations différentes. Il est donc beaucoup plus difficile de déterminer réellement les investissements et les fonds nécessaires pour moderniser votre immeuble.

L'harmonisation des règles et, en particulier, des programmes, est très importante.

[Français]

Mario Beaulieu: Le Programme canadien pour des maisons abordables plus vertes, un nouveau programme du gouvernement, s'adresse seulement aux personnes à plus faible revenu. Est-ce que c'est suffisant pour la réduction des émissions du secteur du bâtiment?

Quels sont les incitatifs restants pour la classe moyenne?

[Traduction]

Thomas Mueller: En ce qui a trait au parc immobilier existant au Canada, il faut des investissements importants à tous les égards, des maisons unifamiliales aux immeubles d'habitation, afin d'en ac-

croître l'efficacité énergétique, conformément à la Stratégie nationale sur l'électricité. Il est également important de rénover ces maisons dès maintenant puisqu'un impératif climatique s'impose. Ces projets sont mis à niveau pour protéger les occupants contre les phénomènes climatiques. Nous ciblons en particulier... Nous savons que les populations aux revenus les plus faibles sont touchées de manière disproportionnée. Ils vivent également la précarité énergétique lorsqu'il s'agit de garder leur maison fraîche ou chaude, selon la saison.

Afin de relever ce défi, il ne faut surtout pas oublier les programmes ciblés qui ont un double objectif — l'efficacité énergétique pour atteindre nos nouvelles cibles, et la protection de la santé publique dans les logements inadaptés. Je dirais qu'il faut investir davantage. Je commencerais par les personnes aux revenus les plus modestes, car elles n'ont pas les moyens de vivre dans un logement adéquat. La classe moyenne serait également touchée. Nous le sommes tous. Les investissements et les programmes doivent cibler ces groupes et répondre à leurs besoins particuliers, bien sûr. Ils doivent être différents; ils ne peuvent pas être identiques.

● (1710)

[Français]

Mario Beaulieu: Merci.

J'aimerais maintenant poser une question aux représentants de la Fédération canadienne des municipalités.

En avril 2024, le gouvernement du Canada a transféré 530 millions de dollars supplémentaires au Fonds municipal vert, ce qui porte le total des investissements à 2,155 milliards de dollars. Ce financement est lié à la Stratégie nationale d'adaptation du Canada.

Quelle partie de ce financement a été utilisée pour les municipalités du Québec?

Marieke Cloutier: Merci beaucoup pour votre question, monsieur Beaulieu.

Je peux vous dire que c'est l'un de nos facteurs stratégiques que de tendre vers la représentation de la population. L'année passée, davantage d'investissements ont été faits dans la province de Québec.

Je voudrais aussi mentionner un élément quand même important, soit notre programme Accélération de la carboneutralité, qui est davantage axé sur la réduction des gaz à effet de serre. Toutefois, depuis que ce programme est accessible, soit depuis près d'un an, deux nouveaux programmes sont également offerts aux municipalités québécoises: le programme d'adaptation et le programme Croissance de la canopée des collectivités canadiennes.

Les municipalités sont en train de déposer leurs premières demandes, parce que nous avons négocié une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de respecter les compétences du Québec en la matière et de nous assurer que ces programmes étaient arrimés et complémentaires aux programmes du gouvernement du Québec qui étaient déjà en place.

Donc, vous pouvez être certain qu'il y a énormément d'intérêt de la part des municipalités québécoises pour ces deux programmes. Nous avons déjà commencé à voir des projets sur le terrain. Il y a un grand engouement.

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Leslie, pour cinq minutes.

Branden Leslie: Merci, madame la présidente.

J'aimerais commencer par vous, madame Cloutier. Vous avez mentionné dans votre réponse précédente que le programme permet aux gens d'économiser environ 30 % en moyenne. Est-ce fondé sur les factures d'énergie soumises avant et après, ou est-ce une estimation?

Marieke Cloutier: C'est fondé sur ce que vous venez de dire. De plus, après avoir fait ce que j'ai évoqué — nous calculons les résultats prévus et les résultats réels —, nous procédons ensuite à une vérification, avant et après les rénovations, dans le cadre des évaluations Énerguide que nous effectuons avec les conseillers en efficacité énergétique enregistrés. C'est ainsi que nous avons obtenu la moyenne.

Branden Leslie: Est-elle ventilée par...? Notre témoin précédente a essentiellement dit que toutes les mesures donnaient généralement des résultats inférieurs à ce qui était promis. Or, certaines mesures à l'égard des fenêtres et des portes ne fonctionnaient vraiment pas aussi bien que je le pensais. Les chiffres sont-ils ventilés? Avez-vous ces données? Je suppose que 30 % est une moyenne. C'est un joli chiffre rond.

Marieke Cloutier: Oui, nous pouvons vous présenter la ventilation, mais nous avons la moyenne globale par ménage et...

Branden Leslie: Pourriez-vous nous faire part de ces données, ainsi que des processus de vérification?

Marieke Cloutier: Bien sûr.

Branden Leslie: Ce serait très utile.

Marieke Cloutier: Oui. Je tiens également à mentionner que certaines municipalités, dans le cadre du programme d'évaluation foncière de l'énergie propre, ou PACE, mettent en place des mesures spéciales pour les ménages à faible revenu. Ces derniers n'ont pas nécessairement besoin de contracter un prêt immédiatement, mais des mesures spéciales seraient requises, comme des subventions ou différents types de renforcement des capacités, pour leur permettre de se joindre au mouvement des rénovations écoénergétiques des maisons.

Branden Leslie: La FCM a déclaré que 4 400 rénovations ont été effectuées dans le cadre de ce programme jusqu'à présent. Au total, combien de fonds publics ont été dépensés à cette fin?

Marieke Cloutier: Pour le programme de l'efficacité communautaire, nous avons une enveloppe de 300 millions de dollars sur six ans. Nous nous attendons cette année à l'avoir épuisée en totalité. La demande est plus forte, bien plus forte, que ce que nous pouvons financer. C'est pourquoi nous cherchons également à tirer parti des programmes qui existent déjà dans les municipalités. Nous voulons les mettre à profit.

Certaines l'ont fait. Si vous le voulez, j'ai des chiffres à vous donner et des exemples concrets de municipalités qui ont pu investir, après notre financement et celui du gouvernement fédéral, dans la première phase de leur programme. Elles y consacrent, disons, plusieurs millions de plus. Elles choisissent d'investir dans un programme pour qu'il puisse se poursuivre, ou elles s'associent à une entité privée. Nous en avons des exemples.

Voilà qui montre une stabilité. Il ne s'agit pas d'un seul programme d'une durée limitée. Il reste en place plus longtemps, tellement la demande des propriétaires est forte.

• (1715)

Branden Leslie: J'imagine qu'il y a beaucoup de frais généraux liés à l'administration d'un tel programme. Combien d'argent parvient réellement aux gens pour faire des rénovations?

Marieke Cloutier: Je vous remercie beaucoup de cette question. Oui, un certain montant est consacré à l'administration, mais il faut regarder ce que comprend l'administration. L'administration, ce n'est pas que l'administration des prêts. Nous offrons toutes sortes de services d'accompagnement, pour faire connaître le programme aux propriétaires, pour l'inscription, l'administration des remboursements et le soutien à la clientèle. Il y a vraiment un aspect service qui vient avec ce type de projet. Il ne s'agit pas seulement de gérer le prêt, mais aussi d'accompagner les clients dans ce qui leur est offert.

Pour les programmes PACE arrivés à maturité, l'administration de l'ensemble complet de services, qui comprennent les prêts, représente actuellement en moyenne environ 16 %. Je sais que cela peut paraître élevé pour les coûts administratifs, mais il faut tenir compte du soutien à la clientèle. Nous prenons les clients par la main. Nous développons également le marché pour les entrepreneurs. Nous réduisons les risques sur les marchés et avons des listes de personnes qui peuvent faire le travail de façon crédible.

Tout l'aspect service permet de passer d'un simple intérêt des propriétaires à des rénovations achevées. Cela les aide vraiment à agir. Sinon, ce serait parfois trop complexe. Cela permet d'aller de l'avant avec le projet.

Branden Leslie: Merci.

Madame la présidente, pendant le temps qu'il me reste, j'aimerais présenter un avis de motion, qui se lit comme suit:

Que, étant donné que l'article 9 de la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité exige que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique prépare un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et que l'alinéa 10(1)b exige que ce plan décrive les principales mesures de réduction des émissions que le gouvernement du Canada entend prendre pour atteindre sa cible en la matière;

étant donné que le gouvernement du Canada a modifié un certain nombre de mesures décrites dans l'actuel Plan de réduction des émissions pour 2030;

le Comité recommande que le gouvernement du Canada:

1. lance sans délai le processus de mise à jour du Plan de réduction des émissions pour 2030, afin qu'il reflète fidèlement les mesures que le gouvernement du Canada entend actuellement mettre en œuvre;
2. prenne toutes les mesures raisonnables nécessaires pour éviter que des fonds publics soient inutilement dépensés dans le cadre de procédures judiciaires portant sur des questions en litige liées à l'actuel Plan de réduction des émissions pour 2030;

Que le Comité présente cette recommandation à la Chambre.

Je vais faire distribuer la version écrite.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Leslie.

Nous passons maintenant à M. Malette, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci, madame la présidente.

Ma première question s'adresse au maire, M. Vrbancic, et à la Fédération canadienne des municipalités.

Monsieur le maire, j'ai moi-même passé plusieurs années dans le domaine municipal et j'ai fièrement présidé le comité consultatif du groupe de travail sur l'environnement du conseil municipal de Belleville. J'ai donc joué un rôle déterminant afin de présenter les concepts de la protection du climat aux partenaires de la FCM. Je sais très bien qu'une politique peut sembler bien bonne sur papier, mais que tout est très différent quand le personnel municipal doit l'appliquer.

À votre avis, monsieur le maire, quel est le plus grand défi auquel les municipalités sont confrontées dans la mise en œuvre des programmes d'amélioration écoénergétique résidentiels?

Berry Vrbanovic: Je vous remercie de cette question.

Je vous dirais que le plus grand défi auquel font face les municipalités est de répondre à la demande des citoyens qui souhaitent participer à un programme et qui cherchent de l'aide. Comme nous l'avons mentionné, nous avons beaucoup plus de demandes de la part des municipalités canadiennes d'un océan à l'autre, des municipalités de toutes tailles, qu'il n'y a de ressources au titre du programme.

Le deuxième défi, puisqu'il y a des municipalités de toutes tailles au pays, consiste à nous assurer que nous pouvons soutenir toutes ces municipalités. Toutes sont importantes, et les habitants de chacune de ces municipalités veulent bénéficier de ce type de programme. Nous devons nous assurer de pouvoir aider les municipalités de toutes tailles, peu importe le personnel dont elles disposent, dans la mise en œuvre du programme, souvent en collaboration avec un partenaire communautaire.

• (1720)

Chris Malette: J'ai une autre question à ce sujet.

D'après votre expérience, monsieur le maire, à quoi ressemblerait une réelle coopération fédérale-municipale afin d'inciter un plus grand nombre de propriétaires à entreprendre des rénovations écoénergétiques?

Berry Vrbanovic: Tout d'abord, je dois dire que le Fonds municipal vert est un excellent exemple de partenariat et de collaboration efficaces. Il a commencé à petite échelle en 2000, année où il a été créé, puis il a pris de l'ampleur à mesure que la FCM et les municipalités canadiennes de toutes tailles ont pu démontrer leur aptitude à déployer des programmes fructueux sur le terrain.

Ensuite, il faut voir comment nous pouvons nous assurer que les municipalités disposent des ressources nécessaires pour continuer d'offrir ces programmes. Comme nous l'avons indiqué, dans bon nombre de cas, la demande excède l'offre. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous demandons au gouvernement fédéral d'envisager d'augmenter la valeur du Fonds municipal vert de 800 millions de dollars en vue du budget de 2026-2027, afin que nous puissions investir et élargir trois programmes qui ont fait leurs preuves, à savoir le Programme de financement de l'efficacité communautaire, le Programme d'accélération de la carboneutralité et le Programme de leadership local pour l'adaptation climatique.

Chris Malette: Ma prochaine question s'adresse à Mme Cloutier.

Madame Cloutier, qu'est-ce que le Fonds municipal vert vous a appris au sujet de la différence entre l'annonce d'un financement pour des rénovations et la réalisation réelle de projets? Cela nous ramène à ma question sur le fait que certaines politiques semblent bonnes sur papier, mais lorsque vient le temps de passer à l'action... Quelle est votre expérience?

Marieke Cloutier: Je vous remercie de cette question.

C'est vraiment complémentaire. Bien sûr, à l'échelle nationale, nous avons besoin qu'il y ait ce genre d'objectifs et de politiques. De mon point de vue, les projets se font vraiment à l'échelle municipale. C'est plus qu'une complémentarité. Nous mettons ces programmes en œuvre dans les municipalités, qu'elles soient petites, rurales, nordiques, urbaines ou de taille moyenne. Il n'y a pas de solution universelle, mais nous devons réfléchir aux résultats et laisser la solution venir de la localité, je dirais, ou de l'entité municipale. Comme M. Berry l'a mentionné, les municipalités peuvent établir des partenariats et renforcer leurs compétences.

C'est pourquoi c'est si important pour le Fonds municipal vert, car nous arrivons à réduire les risques associés à divers investissements fédéraux qui ont été faits. Ensuite, soit nous arrivons à attirer des capitaux privés, soit la municipalité choisit d'investir à nouveau dans le cadre du programme PACE, par exemple, qui a été conçu et continue de se développer en fonction du marché, si je puis dire. Quand je dis cela, si l'on reste dans le secteur de la rénovation, bien sûr, il y a les entrepreneurs et les assureurs. Pour accroître la résilience, pourquoi ne pas investir dans l'amélioration du rendement énergétique des maisons? Au lieu de rénover une maison deux fois, pensons non seulement à l'efficacité énergétique, mais aussi à la résilience, car ces mesures peuvent parfois être complémentaires.

C'est pourquoi nous...

Oh, désolée.

La présidente: Nous n'avons plus de temps. Merci.

[Français]

Monsieur Beaulieu, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mario Beaulieu: J'aimerais faire un suivi en lien avec ma dernière question.

Madame Cloutier, je vous avais demandé de m'indiquer la part des investissements totaux consacrés au Fonds municipal vert, soit 2,155 milliards de dollars, qui était allée au Québec. Vous n'avez pas répondu par des chiffres précis. C'est peut-être difficile.

Pouvez-vous avoir accès à des chiffres précis pour répondre à cette question?

Marieke Cloutier: C'est tout à fait possible. C'est vrai que je n'avais pas fourni de chiffre. Nous pourrions vous transmettre une réponse à ce sujet, parce que l'information figure dans notre rapport annuel, qui vient tout juste d'être publié.

Nous sommes sur la bonne voie. Il y a un rééquilibrage chaque année. Par exemple, si, une année, la Colombie-Britannique reçoit davantage de fonds dans le cadre de certains de nos programmes, nous veillons, dans les années suivantes, à ce que ce soit équitable. C'est une approche équitable qui est lissée au fil du temps, qui devient plus égale.

Je veux juste mentionner quelque chose d'important, monsieur Beaulieu: le montant de 2,3 milliards de dollars, c'est notre fonds de dotation permanent, si je peux utiliser cette expression. Cela dit, ce n'est pas le budget que nous sommes en mesure d'investir annuellement dans les municipalités, parce que nous devons en garder une partie à perpétuité. Toutefois, une grande portion de ce fonds est investie chaque année dans les municipalités. Je voulais juste apporter cette nuance. Nous offrons des prêts, des subventions et du soutien au développement des capacités, mais ce n'est pas l'entièreté de ce montant qui peut être investie chaque année, c'est seulement une portion.

• (1725)

Mario Beaulieu: Je vous remercie.

Si vous avez accès aux chiffres, vous pouvez nous les faire parvenir ou les inclure dans votre mémoire.

Marieke Cloutier: Oui, nous allons vous les fournir.

J'aimerais aussi mentionner qu'il n'existe pas encore de cadre législatif concernant le modèle PACE au Québec. Toutefois, les municipalités sont très intéressées. Nous avons financé plusieurs projets pilotes et plusieurs études, dont une réalisée par la Fédération québécoise des municipalités pour les Îles-de-la-Madeleine, qui démontrent beaucoup d'intérêt pour ce programme. En 2012, nous avons mené un projet pilote avec les municipalités de Plessisville, de Varennes et de Verchères relativement au modèle PACE.

Mario Beaulieu: J'ai une dernière question.

Selon vous, est-ce que les programmes actuels et les ressources investies par le gouvernement fédéral sont suffisants pour atteindre ses cibles de réduction des gaz à effet de serre pour les bâtiments?

Marieke Cloutier: Pour ce qui est de l'objectif du fédéral de rénover 1 million de résidences, dont on a entendu parler, il faudra certainement davantage de financement du côté municipal, du côté fédéral et du côté provincial également. Je pense que le Comité étudie justement de telles mesures. C'est un grand défi, mais nous pouvons y arriver en nous appuyant notamment sur ce que nous avons mis en branle avec le programme de rénovation écoénergétique du Fonds municipal vert. C'est un outil qui pourrait nous permettre d'y arriver, mais nous avons besoin d'un financement supplémentaire, car notre programme touche à sa fin.

La présidente: Merci.

[Traduction]

Nous passerons maintenant à M. Ross, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Ellis Ross: Merci, madame la présidente. Je ne portais pas attention. Je ne regardais pas le chronomètre.

Je remercie nos témoins et le maire Berry Vrbancovic de cette discussion.

Nous avons également entendu les autres témoins qui ont comparu avant vous. Nous avons entendu beaucoup parler d'abordabilité, essentiellement, et de protection des maisons contre les catastrophes météorologiques. À ce sujet, pensez-vous, d'après votre expérience, qu'il est important que les programmes puissent se traduire par des économies mesurables pour les ménages une fois l'argent dépensé?

Berry Vrbancovic: Monsieur Ross, je vous dirais que tous les programmes financés par le Fonds municipal vert, tant ceux qui s'adressent directement aux Canadiens pour la rénovation écoéner-

gétique de leurs maisons, par exemple, que ceux qui offrent une aide financière aux municipalités canadiennes — pour améliorer l'efficacité énergétique, atténuer les effets des changements climatiques ou résoudre certains des problèmes auxquels les municipalités canadiennes sont confrontées depuis quelques années —, finissent au bout du compte par avoir une incidence sur l'abordabilité.

Il y a une corrélation directe entre l'abordabilité et l'amélioration du rendement énergétique des maisons, mais il y a une corrélation indirecte aussi quand les municipalités canadiennes peuvent moderniser leurs bâtiments et lorsqu'elles peuvent prendre des mesures d'atténuation des changements climatiques, qu'on pense aux feux de forêt ou aux inondations que nous avons connus au cours des derniers étés ou à autre chose. Au bout du compte, ces éléments ont une incidence sur les impôts fonciers, qui ont des effets à long terme sur les Canadiens et leur portefeuille. Il n'y a pas vraiment de solution universelle pour tous. En fait, chacun de ces programmes cible des choses différentes.

• (1730)

Ellis Ross: En ce qui concerne les rénovations écoénergétiques, pour les propriétaires en particulier, est-il important que ces programmes permettent aux ménages de réaliser des économies mesurables?

Berry Vrbancovic: Comme nous l'avons dit, nous observons bel et bien des économies mesurables. Les économies d'énergie des ménages représentent, en moyenne, environ 30 %. Il est important de souligner les améliorations apportées aux maisons, et je vais vous donner l'exemple de Kingston, d'après l'évaluation qui a été faite du programme de la ville. On a enregistré une réduction moyenne de 66 % des gaz à effet de serre émis par maison. Cependant, l'élément important, ici, c'est que 36 % des participants ont fait remarquer qu'ils n'auraient pas rénové leur maison sans le programme. C'est l'accès à du financement pour faire les travaux qui a permis d'effectuer les travaux et de réaliser ces économies, au bout du compte. Cela a une incidence sur l'abordabilité à long terme, ce qui, à mon avis, est dans l'intérêt de tous ceux d'entre nous qui servent les Canadiens, quel que soit l'ordre de gouvernement au sein duquel nous travaillons.

Ellis Ross: Cela ne fait pas l'ombre d'un doute, surtout qu'il s'agit d'énormes sommes d'argent des contribuables. Il semble y avoir une contradiction entre ce que Ressources naturelles Canada a décrit et prédit concernant les rénovations et ce que Mme Papineau vient de nous dire sur la réalité des rénovations. C'est presque 60 % de moins que ce que les modèles prévoyaient. Elle a parlé des retombées des sommes investies pour les propriétaires, notamment sur l'abordabilité, particulièrement lorsque les rénovations consistent à améliorer l'isolation. Ils peuvent peut-être ensuite envisager une solution énergétique parallèle ou secondaire. Avez-vous vu passer cette information, ce résultat ou ce résumé?

Berry Vrbancovic: Je vais demander à Mme Cloutier de vous donner les détails et me contenter d'un commentaire général. Je pense qu'il faut dire qu'il n'y a pas de solution universelle pour les municipalités de toutes les tailles, dans tous les coins du pays. Les circonstances qui prévalent dans les grands centres urbains du Canada diffèrent grandement de celles qui prévalent dans les régions rurales...

Ellis Ross: Si vous me le permettez, monsieur le maire, comme je vais manquer de temps, je dirais qu'elle ne parlait pas des municipalités. Elle parlait des propriétaires de maison, des ménages et de l'étude de la Fédération là-dessus. Il s'agit d'une petite étude, bien sûr, mais elle montre que les rénovations écoénergétiques n'ont pas réellement donné les résultats escomptés et que les projets d'isolation seraient peut-être plus rentables pour améliorer l'abordabilité, ainsi que pour le portefeuille des contribuables.

Je sais que mon temps est écoulé, madame la présidente. Merci.

La présidente: Merci, monsieur Ross.

Enfin, nous passons maintenant à M. Greaves, pour cinq minutes.

Will Greaves (Victoria, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci, chers collègues.

Je vous remercie de tous vos témoignages aujourd'hui. C'est formidable d'entendre parler de ce sujet, et je suis très reconnaissant de toute l'expertise qui est mise à contribution.

Je vais commencer par M. Vrbanovic. Merci de vous joindre à nous aujourd'hui, monsieur le maire. Votre expérience à l'échelle municipale est extrêmement pertinente, car nous savons que les municipalités devront vraiment assurer une grande partie de la prestation de programmes et jouer un rôle essentiel de liaison entre les programmes fédéraux et les Canadiens.

J'aimerais vous poser une question, si vous me le permettez, sur la base de votre expérience avec la Fédération canadienne des municipalités et le Fonds municipal vert, devrais-je dire, dans ce cas-ci, au sujet de la pertinence de différents types de rénovations pour des collectivités comme la mienne. Je viens de Victoria, en Colombie-Britannique, et je pense aux collectivités côtières et à basse altitude, en particulier, où il y a des aspects particuliers sur les plans techniques et de l'ingénierie qui pourraient réduire l'attrait de certains types de rénovations et augmenter l'attrait d'autres. Je me demande si vous pourriez nous parler des solutions qui seraient un peu plus adaptées à certains types d'environnements et d'écosystèmes.

Berry Vrbanovic: Merci beaucoup, monsieur Greaves. C'est là où je voulais en venir avec ma réponse aux questions précédentes.

Ce qui est essentiel ici, c'est de veiller à ce que les programmes offerts aux Canadiens soient adaptés aux particularités uniques de chacun dans ce très grand pays, parce que les enjeux diffèrent d'une région à l'autre, en raison de la taille des municipalités, mais aussi en raison des caractéristiques de chaque région: rurale, nordique, petite, et ainsi de suite. Dans la mise en œuvre de ces programmes, nous nous efforçons justement de tenir compte de ces particularités. En Alberta, nous venons en aide à des collectivités de différentes tailles. À Bridgewater, en Nouvelle-Écosse, nous nous concentrons sur la pauvreté énergétique. La clé, c'est de reconnaître qu'il est essentiel de faire preuve de souplesse pour s'adapter aux réalités locales.

Je demanderais à Mme Cloutier si elle a quelque chose à ajouter pour répondre à la question que vous venez de poser.

• (1735)

Marieke Cloutier: Je vous remercie tous les deux.

Nous avons créé le Financement de la résilience résidentielle parallèlement au Financement de l'efficacité communautaire afin d'ap-

puyer les mesures d'efficacité énergétique, d'adaptation et d'amélioration de la résilience, pour aller au-delà de l'efficacité énergétique et inclure les inondations, les feux de forêt, la chaleur extrême et toutes les mesures nécessaires pour accroître la résilience, car de nombreuses mesures peuvent aider sur les deux plans. Quand on examine un projet d'isolation, d'étanchéisation à l'air ou de thermopompe, nous pensons au fait qu'il est préférable de ne pas avoir à rénover une maison deux fois. Il est totalement logique d'examiner tout cela ensemble, surtout à la lumière des changements de températures et de climat qui continuent de s'observer.

Will Greaves: Merci beaucoup de ces réponses.

Je vais m'adresser un instant à M. Mueller, si vous me le permettez.

Bonjour, monsieur. Merci de vous joindre à nous.

Je m'intéresse particulièrement à votre expérience dans notre province, la Colombie-Britannique. J'aimerais vous donner l'occasion de parler des mesures supplémentaires que vous recommanderiez aux provinces comme la Colombie-Britannique, qui a déjà fait des progrès considérables en faveur de nouvelles constructions plus écoénergétiques, pour accroître leur propre soutien au genre de rénovations dont nous discutons aujourd'hui. Y a-t-il quelque chose que la province pourrait faire davantage, selon vous?

Thomas Mueller: Je vous remercie de cette question.

La Colombie-Britannique est reconnue pour avoir une longueur d'avance sur plusieurs fronts.

Ce qui est très important, pour faire écho à ce que les deux témoins précédents ont dit, c'est la flexibilité dans l'approche.

Pour ceux et celles qui vivent dans la vallée du bas Fraser, l'électrification des nouvelles constructions est très clairement la voie à suivre, parce que l'électricité propre y est accessible, mais nous avons besoin d'une efficacité énergétique accrue pour pouvoir électrifier tout cela. Nous avons aussi besoin de souplesse dans d'autres parties de la province. Par exemple, dans les climats plus froids du nord de la province, de notre point de vue, il est tout à fait acceptable d'avoir des systèmes hybrides pour la climatisation et le chauffage aux différentes saisons. À l'heure actuelle, les thermopompes sont la technologie de choix, et elles fonctionnent de manière très fiable jusqu'à -15 °C. Elles fonctionnent également au-delà de cela, mais leur fiabilité reste alors à améliorer. La technologie évolue. La souplesse est vraiment importante.

Il est aussi important d'harmoniser les programmes. Je me réjouis des commentaires de la FCM et du programme du Fonds municipal vert. Il est important d'harmoniser les programmes entre la province et les municipalités, car ils doivent être complémentaires. S'ils entrent en concurrence les uns avec les autres et sont fragmentés, on risque de nuire à leur adoption et d'obtenir des résultats bien différents des résultats escomptés. L'harmonisation est fondamentale à notre époque.

Le climat est en train de changer dans l'Ouest canadien. Non seulement nous avons des problèmes d'inondations — vous venez de Victoria, mais nous vivons la même chose ici dans la vallée du bas Fraser comme dans certaines régions basses, comme Richmond —, mais nous observons de plus en plus d'épisodes de chaleur extrême en Colombie-Britannique, surtout l'été. Il y a aussi les feux de forêt, qui se répercutent sur la qualité de l'air.

La présidente: Merci, monsieur Mueller. Malheureusement, nous n'avons plus de temps.

Will Greaves: Merci beaucoup.

La présidente: Je remercie tous nos témoins du temps et de l'énergie qu'ils nous ont consacrés aujourd'hui. Nous vous en sommes vraiment reconnaissants.

Merci, chers collègues.

La prochaine réunion de notre comité aura lieu à 15 h 30, le mardi 6 octobre.

Merci. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>